



LA GRANDE

réinitialisation

Le rapport de l'équipe de
relance économique du
premier ministre

Sommaire

M A I 2 0 2 1

Table des matières

Avant-propos	3
Remerciements	8
Introduction.....	9
L'état des lieux : Une situation budgétaire insoutenable.....	11
La Grande réinitialisation – Réimaginer le gouvernement et la gouvernance	18
Déclaration obligatoire.....	21
Relations entre le gouvernement et les syndicats du secteur public	25
Se concentrer sur les services de base	26
Muskrat Falls.....	27
La Grande réinitialisation – Révolution industrielle 5.0 et transition vers une économie verte	30
Électricité renouvelable	31
Transport à faibles émissions de carbone	33
Exploitation pétrolière et gazière à faibles émissions	35
Soutenir et développer les industries existantes.....	38
La Grande réinitialisation – Le Pacte social recentré.....	51
Développement du marché du travail	52
Le système d'éducation de la maternelle à la 12 ^e année	54
Formation des enseignants	57
L'enseignement postsecondaire au service de la technologie et de la transition écologique ..	58
Soins et options de logement pour les personnes âgées.....	62
Santé et soins de santé.....	63
Le filet de sécurité sociale actuel.....	66
Immigration	68
La Grande réinitialisation - Le plan d'amélioration financière.....	69
Impôts sur la fortune	72
Réduction des dépenses.....	74
Reconfiguration du portefeuille d'actifs de la province	75
Demande de modifications du financement fédéral	77
Conclusion	78

Avant-propos

Je suis honorée de l'occasion que m'a donnée le premier ministre Andrew Furey de diriger cette révision. Je suis de retour dans ma province natale avec un regard neuf et la ferme conviction que ce plan de relance économique profitera à mes compatriotes de Terre-Neuve-et-Labrador.

La province est en difficulté financière. Au cours de la dernière décennie, le gouvernement provincial a continué à emprunter de l'argent pour financer ses dépenses annuelles. Cette situation est insoutenable et doit être traitée de toute urgence.

Les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador sont bien placés pour donner à la province une assise financière plus durable. La province possède tous les atouts nécessaires pour jouer un rôle de premier plan dans notre monde aux prises avec l'impératif de notre génération, à savoir la nécessité de faire passer les économies du monde entier à des émissions nettes de carbone nulles. C'est l'une des grandes réinitialisations proposées dans ce programme de relance et dans ce plan d'amélioration financière essentiel.

La Grande réinitialisation est un plan de transformation pour Terre-Neuve-et-Labrador qui tente de relier tous les aspects de l'économie et de la société afin de relever certains des plus grands défis et de saisir certaines des perspectives d'avenir les plus importantes jamais rencontrés par la province. La révolution technologique et la révolution liée au changement climatique exigent un changement dans la façon dont la province et le monde font des affaires. De même, il est nécessaire de renforcer la responsabilité et d'améliorer et d'alléger le gouvernement.

La Grande réinitialisation exige également un changement dans la manière dont le gouvernement gère ses affaires financières. Pour que la province puisse réaliser son

potentiel, la situation financière doit d'abord être réglée. Cela sera difficile à réaliser dans le cadre des structures existantes. Le gouvernement et son fonctionnement doivent être réimaginés. Les jeunes de la province doivent être mieux positionnés pour assumer les responsabilités que ces changements leur imposent et cela nécessite un changement dans la façon dont ils sont éduqués. Étant donné le vieillissement de la population et la baisse du taux de natalité, les jeunes devront être plus productifs et mieux éduqués pour construire et propulser la nouvelle économie.

Depuis les six dernières années, il y a de plus en plus de pression pour que le changement climatique soit une priorité. Ce qui était autrefois des objectifs gouvernementaux généraux de réduction des émissions est devenu des plans précis assortis de calendriers et d'affectations budgétaires. Les projets d'énergie verte sont passés de l'étude à la réalité.

Au cours des prochaines décennies, des milliers de milliards de dollars de capitaux devraient être alloués par les entreprises et les gouvernements à cet effort. Les recommandations de l'équipe de relance économique du premier ministre visent à placer la province dans la position la plus forte possible pour attirer les investissements verts. La croissance future de la province dépend directement de sa détermination à prendre les mesures qui lui permettront de profiter de cette occasion.

L'équipe de relance économique du premier ministre a passé des centaines d'heures à discuter avec les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons lu leurs notes et leurs soumissions, ainsi que de nombreuses études gouvernementales et autres rapports. À partir de toutes ces données et de tous ces renseignements, l'équipe de relance économique du premier ministre a élaboré un plan qui permet à la fois de contrôler les dépenses de la province et d'encourager la croissance économique.

La situation financière de la province doit être maîtrisée. Le gouvernement doit montrer la voie, mais il ne peut le faire sans le soutien de la population de la province.

Les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador se sont toujours serré les coudes dans les moments difficiles. C'est le moment de montrer au reste du Canada et au monde entier la force, la résilience et la ténacité de la province. Un renflouement fédéral n'est pas la solution. Un renflouement, et tout ce qu'il implique, aura un effet négatif à long terme.

Il est temps maintenant de reconnaître que le modèle de prestation de services élaboré au cours des 45 dernières années n'est plus le meilleur. De nombreuses composantes de notre système ne fonctionnent pas et ne produisent pas les résultats dont la province a besoin. Les temps ont radicalement changé. De nombreux services publics peuvent être offerts de manière plus efficace et plus performante, ce qui améliorera les résultats. Dépenser toujours plus d'argent n'a pas réparé le système. Une nouvelle approche est nécessaire. Une meilleure approche est disponible.

Même avec une feuille de route pour le changement, de nombreux défis restent à relever. Les efforts du gouvernement provincial pour adopter de nouveaux plans ne sont généralement pas soutenus. L'enthousiasme de s'engager dans une nouvelle direction se perd lorsque la bureaucratie et l'intérêt individuel prennent le dessus. La bureaucratie provinciale est si importante qu'il y a trop d'intervenants, ce qui finit par ralentir les processus et entraver les progrès. Un nouveau modèle de responsabilité et de prestation est nécessaire à tous les niveaux du gouvernement provincial.

Le gouvernement doit faire preuve de rigueur dans ses dépenses. D'autres compétences ont utilisé la législation sur l'équilibre budgétaire pour imposer la discipline aux gouvernements. La province place aujourd'hui toutes les redevances pétrolières et gazières dans ses recettes actuelles. Un fonds pour l'avenir doit être créé, à l'instar de ce qui se fait en Norvège. Cinquante pour cent des revenus volatils du pétrole et du gaz devraient être placés dans ce fonds, ainsi que tous les revenus provenant de toute vente d'actifs. Le Fonds pour l'avenir ne serait utilisé que pour rembourser la dette ou pour financer la transition vers une économie verte.

L'espoir que le gouvernement puisse créer directement des emplois à long terme est déplacé; il a été démontré que c'est un objectif impossible à atteindre depuis la Confédération. Le changement signifie que l'on attend et que l'on exige moins du gouvernement et que davantage doit venir de la population de la province et des entrepreneurs.

Les révolutions industrielles qui nous attendent en matière d'adoption de technologies et d'écologisation de l'économie sont des agents de changement substantiel. La province doit s'adapter, devenir un chef de file dans ces domaines et créer le cadre d'une croissance économique à l'avant-garde du pays.

Terre-Neuve-et-Labrador a besoin d'un pacte social différent pour répondre aux besoins changeants des citoyens. Le pacte social de la province doit mettre les collectivités au premier plan et éliminer les obstacles à leurs efforts pour s'organiser et obtenir les services dont elles ont besoin. Étant donné le faible taux de natalité et le vieillissement de la population le plus rapide au Canada, il est essentiel que le système d'éducation de la province prépare les enfants à contribuer davantage que ce que l'on attendait de toute génération précédente. Les enfants de la province devront s'occuper d'un plus grand nombre de personnes sans revenu, des changements importants attribuables au changement climatique et d'une charge de la dette et du passif sans précédent.

Nous espérons que ce plan encourage la conversation. Peut-être que cela changera certains points de vue. Plus important encore, nous espérons qu'il réunira les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador pour une discussion ciblée. Terre-Neuve-et-Labrador a besoin que tout le monde tire dans la même direction, avec l'énergie et le cran qui font la réputation de la province, pour jouer un rôle de premier plan dans les grandes réinitialisations nécessaires.

Le présent rapport se concentre sur les changements qui contribueront le plus à dynamiser l'économie. Ce plan constitue un programme complet pour tous les membres du gouvernement provincial, pour les dirigeants des institutions publiques, pour le

secteur privé, pour les syndicats de la province et pour tous ceux qui vivent à Terre-Neuve-et-Labrador.

Remerciements

Le travail a été un plaisir et a grandement bénéficié de la sagesse, de l'expérience et de l'engagement de l'excellente équipe que le premier ministre a réunie. Notre équipe a apporté une expertise approfondie dans de nombreux secteurs de notre économie, des liens communautaires de longue date et un leadership dans de nombreux domaines essentiels pour un avenir prospère. Plus important encore, elle a apporté de l'amour à cette province.

Nos membres sont :

Brendan Brothers	Moya Cahill	Zita Cobb	Oral Dawe
Philip Earle	Earl Ludlow	Richard Kostoff	Chef Misel Joe
Gary Mooney	Iris Petten	David Vardy	

Notre travail n'aurait pas été possible sans le dévouement du personnel, notamment Brian Delaney, Rose AuCoin, Gerald Crane, Aisling Gogan, Sheryl Ireland, Mary McCarthy, Brian O'Neill, Kelechi Owasi et Rebecca Thistle. Je tiens également à remercier notre rédactrice en chef, Stephanie Porter, pour ses efforts.

Dame Moya Greene, CO, DBE
Présidente

6 mai 2021

Introduction

La dernière perturbation de l'activité économique a résulté des mesures mises en place pour endiguer la propagation du virus de COVID-19. Depuis le début de l'année 2020, le Canada, à l'instar de pays du monde entier, a mis en place des restrictions de voyage, des fermetures d'entreprises non essentielles et des fermetures temporaires. Les mesures nationales et provinciales ont eu une incidence sur les dépenses de consommation, le tourisme et l'emploi. La baisse mondiale du prix du pétrole a eu un effet considérable sur l'industrie pétrolière et gazière, tant au niveau national qu'international.

La grave situation financière actuelle de Terre-Neuve-et-Labrador est antérieure à la pandémie de COVID-19; elle dure depuis plus d'une décennie. La province a dépensé les redevances pétrolières et gazières comme une source de revenus annuels, elle a financé Muskrat Falls, elle a augmenté les salaires et le nombre d'employés du gouvernement et elle n'a pas ajusté ses dépenses lorsque les redevances ont diminué.

L'économie de la province a entamé une transformation positive lorsque la production de pétrole et de gaz en mer a commencé en 1997. Des gains significatifs ont été réalisés en matière de produit intérieur brut (PIB), d'emploi et de revenus.

Parallèlement, comme une grande partie de cette croissance économique est liée à la production de pétrole et de gaz et aux prix des matières premières, la croissance du PIB nominal et réel est devenue plus volatile.

Cette volatilité est reportée dans les recettes du gouvernement provincial. Alors que l'économie de la province est devenue dépendante du pétrole et du gaz, les secteurs traditionnels des ressources naturelles ont connu des difficultés. Les secteurs de la pêche et de la sylviculture, en particulier, ainsi que le tourisme ne réalisent pas leur plein potentiel du point de vue de l'emploi et de la valeur.

La province est également confrontée à un certain nombre de grands défis sociaux : de nombreuses collectivités sont en déclin, la population vieillit et la dépendance à l'égard des transferts gouvernementaux aux particuliers demeure insoutenable.

De nombreux habitants de Terre-Neuve-et-Labrador continuent de considérer la prestation de services gouvernementaux et les activités principales du gouvernement de la même manière que dans les années 1960 et 1970. Cette façon de faire n'est plus réaliste. Les habitants de la province s'attendent à ce que le gouvernement soit tout pour tout le monde et cela a déplacé le secteur privé.

Au fur et à mesure que l'équipe de relance économique du premier ministre effectuait ses travaux, quatre domaines clés d'orientation stratégique et d'action requise sont devenus clairs pour que Terre-Neuve-et-Labrador réalise son potentiel. Ces grandes réinitialisations comprennent :

1. Améliorer la responsabilisation et la transparence de la prise de décisions
2. Construire une économie plus verte et technologiquement avancée¹
3. Recentrer le pacte social pour se concentrer sur les défis d'aujourd'hui et de demain
4. Mettre en œuvre un plan fiscal solide

Ce résumé ne contient qu'une liste partielle des 78 recommandations contenues dans le rapport principal de l'équipe de relance économique du premier ministre. Les travaux de l'équipe de relance économique du premier ministre à ce jour sont résumés dans les documents suivants :

- Résumé : La grande réinitialisation
- La Grande réinitialisation : Le rapport de l'équipe de relance économique du premier ministre

¹L'économie verte est généralement définie comme comprenant l'approvisionnement en énergie renouvelable (et à faible teneur en carbone), la réduction de la demande d'énergie grâce à des codes du bâtiment plus rigoureux, l'augmentation de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie, la substitution d'énergie dans le secteur des transports, la gestion durable des ressources, l'élaboration d'occasions d'émissions de gaz à effet de serre « négatives » telles que l'amélioration du stockage du carbone dans les forêts et le stockage souterrain du carbone, et l'amélioration de la gestion et de la protection de l'environnement.

L'état des lieux : Une situation budgétaire insoutenable

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador est confronté à une situation financière insoutenable qui exige une action immédiate. Les dépenses sont hors de contrôle et le gouvernement provincial verse beaucoup plus que ce que ses revenus lui permettent, ajoutant des dettes pour couvrir ses besoins fondamentaux. Il faut remédier à cette situation intenable.

Le fonctionnement de cette province peu peuplée et l'entretien de ses infrastructures coûtent cher. Une abondance d'infrastructures gérées par le gouvernement est répartie sur un territoire important : notamment 259 écoles, plus de 180 sites de soins de santé, 12 routes de traversier, 20 pistes d'atterrissage, plus de 9 000 kilomètres d'autoroute, 1 300 ponts, 12 000 kilomètres de routes d'accès aux forêts, plus de 800 bâtiments et structures du gouvernement et des milliers de kilomètres de lignes de transmission et de distribution d'électricité. Tout cela pour un bassin de population relativement faible de 522 000 personnes.

La plupart de ces infrastructures ont été construites lorsque la province avait une population jeune et en pleine croissance. Au plus fort du baby-boom, Terre-Neuve-et-Labrador comptait six enfants pour chaque personne âgée; aujourd'hui, elle ne compte que 0,6 enfant pour chaque personne âgée. La province doit s'attaquer à ce rapport de dépendance, où une population plus jeune et moins nombreuse devra soutenir une population plus nombreuse et beaucoup plus âgée. Un plus grand nombre de personnes âgées signifie que, financièrement, il faudra demander davantage à la jeune génération pour financer et maintenir les services. Alors que la population totale devrait rester relativement stable au cours des 20 prochaines années, le nombre de personnes âgées devrait augmenter de 40 %.

Les échecs passés pour encourager le développement économique du secteur privé ont été compensés par l'embauche de plus de fonctionnaires. Aujourd'hui, comme les

technologies ont beaucoup progressé, les services peuvent être offerts sous de nouvelles formes.

Les difficultés financières sont entièrement le fait de la province. La province a continué à dépenser au-delà de ses moyens malgré une baisse substantielle de ses revenus.

Voici un résumé de la situation financière de Terre-Neuve-et-Labrador.

- Terre-Neuve-et-Labrador a les dépenses par habitant et la dette nette les plus élevées de toutes les provinces du Canada.
- Les gouvernements successifs n'ont pas géré les affaires de la province de manière durable et n'ont tenu aucun compte des avertissements de ses créanciers et des vérificateurs généraux successifs.
- Terre-Neuve-et-Labrador a affiché un déficit pendant 61 des 71 années depuis la Confédération. À l'exception d'une année, les années d'excédent sont récentes et sont dues aux redevances sur le pétrole extracôtier. Les prix élevés du pétrole ont permis à Hibernia, White Rose et Terra Nova d'atteindre le seuil de paiement des redevances et de dégager des excédents qui ont culminé en 2008-2009 à 2,35 milliards de dollars.
- Pendant ces années d'excédent, le gouvernement provincial n'avait pas de plan pour l'avenir. Les prix du pétrole ont toujours été volatils. À mesure que les revenus tirés du pétrole extracôtier augmentaient, la province dépensait plus d'argent. La plus grande partie de cet argent est allé aux salaires des fonctionnaires par le biais d'une augmentation des embauches, d'une hausse des salaires bien au-delà de l'inflation et de l'offre de plus de services gouvernementaux. Entre 2004-2005 et 2020-2021, les dépenses sont passées de 4,97 à 8,97 milliards de dollars, soit une augmentation de 80 %.

Entre 2004-2005 et 2020-2021, les dépenses sont passées de 4,97 à 8,97 milliards de dollars, soit une augmentation de 80 %.

- Le déficit financier annuel de Terre-Neuve-et-Labrador représente environ 25 % de ses revenus.
- Les déficits de trésorerie des cinq dernières années s'élevaient en moyenne à 1,9 milliard par année. Au cours des sept dernières années, le gouvernement provincial a ajouté 12,6 milliards de dollars à sa dette totale.
- Si rien n'est fait, on prévoit que la province ajoutera plus de sept milliards de dollars à la dette publique au cours des six prochaines années. C'est deux milliards de plus que ce qui a été ajouté à la dette publique au cours des 45 premières années de la Confédération.
- Au 31 mars 2012, la province avait une dette nette de 7,8 milliards (14 927 \$ par habitant), comparable à celle des autres provinces du Canada atlantique et inférieure à la dette nette par habitant de l'Ontario (17 813 \$) et du Québec (20 949 \$).
- Huit ans plus tard, la dette nette de Terre-Neuve-et-Labrador a presque doublé pour atteindre 14,4 milliards de dollars, soit 27 575 \$ par habitant, ce qui est de loin la plus élevée parmi les provinces. La dette nette par habitant dans les autres provinces de l'Atlantique varie de 14 000 à 18 000 dollars, soit à peine plus que les niveaux de 2012.
- En tant qu'indicateur, la dette nette est trompeuse. La dette nette est la dette brute moins les actifs financiers. Ces actifs sont enregistrés au coût et peuvent ou non refléter leur véritable valeur marchande. De plus, la dette nette ne comprend pas tous les autres risques financiers du gouvernement provincial, ni la dette de certaines de ses entités.

- Sur une base consolidée, la province a une dette brute de 26,1 milliards de dollars. Cela ne comprend pas la dette des trois entreprises de la province : Nalcor Energy, la Société des alcools de Terre-Neuve-et-Labrador et la Société des loteries de l'Atlantique Inc. Avec l'ajout de leur dette, la dette brute de Terre-Neuve-et-Labrador est de 39,3 milliards de dollars (26,1 milliards + 13,2 milliards). Si l'on ajoute les passifs éventuels et autres expositions de 5,2 milliards, le total est de 44,5 milliards de dollars.
- Si l'on ajoute les emprunts estimés pour couvrir le déficit de 2020-2021 d'environ 2,8 milliards, le total s'élève à 47,3 milliards de dollars.
- Cela signifie que l'exposition financière de 47,3 milliards de dollars repose sur les épaules d'une main-d'œuvre d'environ 260 000 personnes et d'environ 220 000 ménages. **C'est l'équivalent de 182 000 dollars pour chaque travailleur ou 215 000 dollars pour chaque ménage de la province.**
- **Cette situation insoutenable est antérieure à la pandémie de COVID-19 et est plus grande que Muskrat Falls.** Le 20 mars 2020, le premier ministre Ball a écrit au premier ministre Trudeau :

Notre exposition financière totale est l'équivalent de 182 000 dollars pour chaque travailleur ou 215 000 dollars pour chaque ménage de la province.

Pour parler franchement, nos récentes tentatives pour parachever notre programme d'emprunt, tant à court qu'à long terme, ont été infructueuses. Nous n'avons pas d'autre recours pour réunir les fonds nécessaires au maintien du fonctionnement du gouvernement, y compris notre système de soins de santé, surtout en cette période critique.

- Par la suite, le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de la Banque du Canada, a mis en place le Programme d'achat d'obligations provinciales pour aider les provinces. D'autres provinces ont connu des problèmes similaires à cette époque, mais Terre-Neuve-et-Labrador a été l'une des premières à connaître des difficultés.
- Si les dépenses de programme par habitant de Terre-Neuve-et-Labrador étaient conformes à celles des autres provinces, les dépenses de programme auraient été inférieures de 1,18 milliard de dollars en 2019-2020. Le budget serait proche de l'équilibre. Bien que la géographie et la démographie soient souvent invoquées pour expliquer les dépenses plus élevées de Terre-Neuve-et-Labrador, il est difficile d'argumenter de façon convaincante un écart de cette ampleur.
- Si les niveaux d'endettement deviennent trop élevés, Terre-Neuve-et-Labrador risque de ne pas être en mesure de respecter ses engagements financiers tels que le paiement des salaires, le fonctionnement des hôpitaux, l'offre d'autres services publics ou le versement des cotisations de retraite exigées par la loi.
- À un moment donné, cette situation deviendra chaotique pour la province. Si le gouvernement provincial ne réagit pas rapidement par lui-même et a besoin d'une aide extérieure, des mesures devront être mises en place par le gouvernement fédéral. Toutefois, le gouvernement fédéral devra encourager la prudence de la part de tous les gouvernements provinciaux.
- D'après les prévisions du budget 2020, Terre-Neuve-et-Labrador dépensera plus de trois milliards de dollars en soins de santé en 2020-2021, ce qui représente 37,7 % des dépenses totales. La deuxième dépense la plus importante du gouvernement provincial, selon le budget 2020, sera le service de la dette, qui s'élèvera à 1,1 milliard, soit 12 % de toutes les dépenses. Si l'on ajoute les coûts du service de la dette de Nalcor, le total s'élève à 1,5 milliard de dollars.
- Terre-Neuve-et-Labrador compte 102 employés de la fonction publique provinciale (y compris la santé et l'éducation) pour 1 000 habitants, soit le deuxième taux le plus élevé de toutes les provinces. Ce chiffre se compare à 105

pour 1 000 résidents à l'Î.-P.-É., 99 pour 1 000 résidents en Nouvelle-Écosse et 83 au Nouveau-Brunswick (chiffres de 2019). Entre 1999-2000 et 2011-2012, les salaires et avantages sociaux du secteur public sont passés de 1,5 milliard à 3,5 milliards de dollars (soit une augmentation de 140 %). Actuellement, les salaires et les avantages sociaux coûtent 3,49 milliards de dollars et représentent 41 % de toutes les dépenses du gouvernement.

- Le gouvernement provincial a un important passif non capitalisé lié aux régimes de retraite et aux avantages sociaux des employés. La valeur totale des engagements de retraite non capitalisés au 31 mars 2020 est de 4,89 milliards de dollars, composée d'un passif non capitalisé et de billets à ordre. La valeur des autres prestations de retraite des employés représente un autre 3,29 milliards de dollars. Ensemble, ces engagements représentent environ 8,18 milliards des 44,5 milliards de l'exposition financière de la province.
- Ce problème ne peut être résolu par la seule augmentation des impôts. De nombreux impôts dans la province sont parmi les plus élevés du pays. Il faut en tenir compte lorsque l'on envisage des options pour augmenter les recettes.

Terre-Neuve-et-Labrador doit contrôler ses dépenses tout en construisant une économie forte et en s'assurant que personne n'est laissé pour compte. Cela nécessite un plan audacieux. La province possède tous les ingrédients essentiels pour devenir un chef de file dans de nombreux domaines : des ressources naturelles abondantes, une main-d'œuvre instruite et une population forte et résiliente qui aime profondément la province.

Les attentes à l'égard du gouvernement doivent être plus réalistes. Beaucoup attendent du gouvernement provincial qu'il crée des emplois. La réalité est que le gouvernement provincial doit mettre en place un cadre pour encourager l'investissement, le démarrage d'entreprises et la création d'emplois dans le secteur privé, mais il ne peut pas réellement créer des emplois en dehors du secteur public.

Terre-Neuve-et-Labrador doit contrôler ses dépenses tout en construisant une économie forte et en s'assurant que personne n'est laissé pour compte.

Les défis de cette province ne peuvent être relevés que par de grandes réinitialisations :

Premièrement, **la responsabilisation et la transparence doivent être améliorées dans la prise de décision dans tous les types de gouvernance** : dans la salle du cabinet, dans la fonction publique, dans les organismes et les commissions, et dans les salles de conseil des sociétés et des grandes institutions, qu'elles soient privées ou publiques. La transparence est importante – comme l'a souligné le juge américain Louis Brandeis, « la lumière du soleil est le meilleur désinfectant ». Les citoyens doivent veiller à ce que les dirigeants et le gouvernement dépensent judicieusement, utilisent des données probantes pour prendre des décisions et fassent preuve de transparence quant à la manière dont les décisions sont prises et aux raisons qui les motivent.

Deuxièmement, **la province doit construire une économie plus verte et technologiquement avancée**. En s'appuyant sur ses forces, la province peut tirer le meilleur parti possible de ses riches ressources hydroélectriques, pétrolières, gazières et autres. La province peut être un chef de file dans la transition vers une économie plus verte fondée sur une gestion durable et une transition vers des émissions nettes de carbone nulles. En partenariat avec le gouvernement fédéral et le secteur privé, la province peut tirer parti des possibilités qu'offre ce changement.

Troisièmement, la province doit **recentrer son pacte social pour se concentrer sur les défis d'aujourd'hui et de demain**. La province doit s'assurer qu'elle dispose d'un système d'éducation de classe mondiale accessible à tous, que ses aînés sont soutenus pour avoir autant d'indépendance et d'autodétermination que possible, et que ses programmes sociaux traitent les gens avec dignité. Les programmes sociaux doivent soutenir les individus lorsqu'ils en ont besoin et faciliter leur entrée ou leur retour sur le marché du travail.

Enfin, **la province doit maîtriser sa situation fiscale et mettre en œuvre un plan fiscal solide**. Sinon, la province passera à côté de la plupart des possibilités qui s'offrent à elle, ou ne recevra qu'une petite partie des avantages potentiels. Sans action, la province sera soumise aux directives de ses détenteurs d'obligations ou du gouvernement fédéral.

Terre-Neuve-et-Labrador peut être l'une des provinces les plus riches et les plus autonomes du pays. Pour y parvenir, tous les citoyens de la province doivent travailler ensemble, se rendre à l'évidence et se concentrer sur la construction de collectivités plus fortes et d'un avenir durable pour tous. Les dirigeants devront faire des sacrifices et montrer l'exemple. Le résultat sera une société plus forte pour cette génération et les générations futures.

La Grande réinitialisation – Réimaginer le gouvernement et la gouvernance

À maintes reprises, l'équipe de relance économique du premier ministre a entendu des appels à une meilleure responsabilisation et à une plus grande transparence dans tous les types de gouvernance – dans la politique, la fonction publique, les syndicats, les entreprises publiques et privées, ainsi que dans les organismes, les conseils et les commissions.

L'enquête Leblanc sur Muskrat Falls a confirmé ce que la plupart des gens savaient déjà : certains aspects du processus décisionnel du gouvernement provincial ne fonctionnent pas. Les dirigeants doivent prendre des décisions en ayant à cœur l'intérêt à long terme de cette province, et le public doit pouvoir voir comment ces décisions ont été prises.

Reconnaître la situation financière désastreuse de la province n'est pas un obstacle à la résolution des problèmes de la province. Si de nombreuses propositions ont été faites pour remédier à la situation – dans le présent ouvrage et dans d'autres études menées au cours des 25 dernières années – trouver la volonté politique de prendre les mesures nécessaires est un défi qui n'a pas encore été relevé.

Le travail d'une personne politique dans cette province est difficile étant donné le grand nombre de députés à la Chambre d'assemblée et la faible population dans les circonscriptions électorales. L'intérêt local peut être un puissant moteur d'action, mais ne sert pas toujours la province dans son ensemble. Le cycle électoral entrave la cartographie des visions à long terme et la prise de décision nécessaire pour les soutenir.

Législation sur l'équilibre budgétaire : Cette législation encouragerait tout le monde, et pas seulement les personnes politiques, à travailler dans un cadre fiscal.

Après des années de déficits, il existe dans le secteur public, y compris dans les entités appartenant à l'État, une culture selon laquelle les budgets sont théoriques et les déficits sans importance. Cette situation doit changer.

Étant donné le défi fiscal de Terre-Neuve-et-Labrador et ses antécédents de mauvaise gestion financière, la province devrait adopter une loi sur l'équilibre budgétaire. Cette législation encouragerait tout le monde, et pas seulement les personnes politiques, à travailler dans un cadre fiscal. Une loi sur l'équilibre budgétaire n'a jamais existé à Terre-Neuve-et-Labrador. Toutes les autres compétences canadiennes (autres que l'Île-du-Prince-Édouard) ont adopté une loi sur l'équilibre budgétaire sous une autre forme au cours des 20 dernières années. Un modèle semblable à celui utilisé en Colombie-Britannique fonctionnerait probablement dans cette province.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Adopter une loi sur l'équilibre budgétaire

Le gouvernement provincial devrait adopter une loi sur l'équilibre budgétaire afin de démontrer l'importance de travailler en fonction d'un résultat budgétaire déterminé :

- Le modèle devrait reconnaître que le gouvernement pourrait ne pas atteindre l'équilibre budgétaire avant cinq ou six ans et fixer cet objectif dans la législation.

- Des projections économiques et fiscales sur cinq ans devraient être fournies avec chaque budget.
 - Le respect des budgets devrait être obligatoire pour tous les ministères, institutions publiques, organismes, conseils et commissions.
 - Un pourcentage de la rémunération des ministres devrait être retenu pour s'assurer que les ministères et autres entités atteignent les objectifs fixés.
 - Une retenue similaire devrait s'appliquer aux sous-ministres et aux sous-ministres adjoints.
 - Un groupe consultatif externe d'experts devrait être créé pour examiner les budgets annuels.
 - Seuls 50 % des redevances pétrolières et minières doivent être pris en compte dans la planification des dépenses; les 50 % restants doivent être payés sur la dette ou placés dans le Fonds pour l'avenir.
-

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Créer un Fonds pour l'avenir

Le gouvernement provincial devrait créer un Fonds pour l'avenir afin de soutenir la transition vers une économie verte. Le fonds doit être :

- établi à partir de 50 % des redevances annuelles sur le pétrole et les minéraux et de la monétisation des actifs;
 - utilisé uniquement pour rembourser la dette et financer la transition vers l'économie verte;
 - utilisé précisément pour des investissements dans des projets pilotes ou des partenariats majeurs avec des sociétés ou le gouvernement fédéral, et non pour les opérations générales du gouvernement;
 - supervisé par un groupe consultatif externe.
-

Le gouvernement supervise des centaines de programmes, de services et de subventions dans les secteurs de la politique économique et sociale. Actuellement, il n'existe aucun cadre d'évaluation général pour ces programmes et, par conséquent, les résultats sont mal compris et souvent même pas mesurés.

Certains programmes au sein du gouvernement continuent d'exister uniquement en raison de l'inertie du système. Les programmes et les services doivent avoir des buts ou des objectifs et des mesures de rendement clés, le cas échéant; une évaluation régulière permettra de déterminer si ces buts sont atteints. La conception d'un programme doit garantir la collecte de données appropriées pour l'évaluation. La plupart des programmes devraient, par définition, avoir des dispositions de « mise hors service ». Sauf révision précise, un programme devrait prendre fin après cinq ans.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Mettre en œuvre l'évaluation de programme

Le gouvernement provincial devrait élaborer un cadre d'évaluation des programmes pour tous les ministères dirigés par le Conseil exécutif afin :

- de s'assurer que tous les programmes sont correctement évalués;
 - d'intégrer des dispositions de mise hors service pour les programmes, le cas échéant. Cela signifie que les programmes prendront nécessairement fin ou seront modifiés après cinq ans, sur la base des résultats et à moins d'indication contraire à la suite de l'évaluation précise.
-

Déclaration obligatoire

La transparence et la responsabilité sont intimement liées. Ensemble, elles permettent aux citoyens de s'exprimer en connaissance de cause sur les enjeux qui les concernent, d'influencer le processus décisionnel et de demander des comptes à ceux qui prennent les décisions.

Alors que la province s'efforce de saisir les occasions d'investissements extérieurs pour tirer parti des possibilités offertes par le mouvement vert mondial, il est extrêmement important que les établissements, tant privés que gouvernementaux, fournissent des rapports transparents et responsables pour permettre une comparaison mondiale.

Les initiatives mondiales en matière de rapports fournissent des normes permettant de rendre compte des incidences sur le développement durable d'une manière uniforme, comparable et crédible. L'un des cadres d'élaboration de rapports de durabilité les plus utilisés au monde, l'Initiative mondiale sur les rapports de performance (Global Reporting Initiative) est le fruit de la convergence de plusieurs mouvements mondiaux, et son adoption s'est accélérée après 2008.

La crise financière de 2008 a entraîné une pression considérable pour améliorer l'équité du capitalisme. Un élan s'est développé pour obliger les entreprises à s'engager sur des objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). En outre, le public et les médias ont exigé que les entreprises et les gouvernements rendent des comptes. Le mouvement ESG exige de rendre compte des engagements avec la collectivité, des niveaux de rémunération dans l'ensemble d'une organisation et des relations avec les entités qui fournissent des biens et des services aux sociétés et aux organismes gouvernementaux.

Les initiatives mondiales en matière de rapports ont permis de mieux comprendre le rendement des entreprises, des organisations non gouvernementales (ONG), des services gouvernementaux et d'autres entités. Grâce à l'influence de ces initiatives, les conversations des conseils d'administration, ainsi que celles des prêteurs financiers et des activistes sociaux, incluent désormais des considérations sur les résultats environnementaux, l'équité des pratiques de rémunération et la qualité de la surveillance exercée par les conseils d'administration. Ces initiatives ont placé la barre très haut en matière de transparence et, par conséquent, les citoyens sont beaucoup plus à même de demander des comptes aux dirigeants.

Sans un cadre solide de rapport et de responsabilité, les fournisseurs de capitaux et les sociétés peuvent être réticents à investir à Terre-Neuve-et-Labrador.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Adopter un cadre de rapport obligatoire

Le gouvernement provincial devrait élaborer un nouveau cadre de responsabilisation pour les ministères, organismes, conseils, commissions et autres entités recevant des fonds publics, notamment l'adhésion obligatoire aux normes de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance. Cela devrait également s'appliquer aux partenaires du secteur privé, aux organisations non gouvernementales et aux syndicats.

L'amélioration de la transparence passe également par l'extension des obligations de déclaration à toutes les organisations. Pour les employés du gouvernement provincial, le coût des régimes de retraite individuels de la fonction publique doit être divulgué.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Assurer la transparence des salaires

Le gouvernement provincial devrait :

- par la loi, améliorer considérablement les exigences en matière de rapports pour toutes les organisations gouvernementales provinciales. Tous les salaires, les traitements, les cotisations de retraite versées par le gouvernement et les autres renseignements relatifs à la rémunération des employés, contractuels ou non, dont le total dépasse 80 000 dollars par an, doivent être rendus publics. Cela inclut les personnes qui perçoivent une pension du service public;
 - exiger, sur la même base, que tous les organismes à but non lucratif et les organisations syndicales rendent publics les salaires et les rémunérations totales;
 - interdire aux entreprises du secteur privé et aux organismes à but non lucratif recevant des fonds publics de verser des primes et des dividendes.
-

Les défis financiers de la province exigent un leadership manifeste de la part de tous les membres élus du gouvernement provincial. Le premier ministre, les ministres du Cabinet et les députés à la Chambre d'assemblée de tous les partis doivent prendre l'initiative.

Les salaires des députés à la Chambre d'assemblée sont gelés depuis 2008 et les augmentations prévues n'ont pas eu lieu, conformément à la législation. L'équipe de relance économique du premier ministre estime que les députés à la Chambre d'assemblée ont fait preuve de retenue dans leur propre rémunération. En 2009, par exemple, une augmentation de salaire de 8 % accordée en juillet a été annulée en décembre de la même année. De même, une augmentation prévue de 5,74 % a récemment été rejetée par la Chambre d'assemblée et les salaires ont été gelés dans un avenir prévisible. Cette démonstration de leadership est un signal important pour la population de la province, à savoir que la Chambre d'assemblée comprend le besoin de restrictions budgétaires.

Le cumul des pensions provinciales par les députés ne devrait pas être autorisé. Le cas échéant, les cotisations de retraite versées en tant que député à la Chambre d'assemblée seront ajoutées à leur pension de la fonction publique existante. Les députés à la Chambre d'assemblée qui n'ont pas de pension de la fonction publique auraient accès à la pension des députés à la Chambre d'assemblée sur la base d'une cotisation collective définie.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : députés à la Chambre d'assemblée et pensions du secteur public

Le gouvernement provincial devrait :

- légiférer pour que les députés à la Chambre d'assemblée ne soient plus autorisés à recevoir plusieurs pensions du gouvernement provincial. Les cotisations de retraite versées par un député à la Chambre d'assemblée seraient ajoutées à tout régime

de retraite existant de la fonction publique. Les députés sans pension de la fonction publique auraient accès à la pension des députés sur la base d'une cotisation collective définie².

Relations entre le gouvernement et les syndicats du secteur public

Les syndicats de la fonction publique de Terre-Neuve-et-Labrador jouent un rôle important dans la prestation des services. Les travailleurs de première ligne n'ont pas participé aux décisions qui ont engendré la crise financière de la province. Cependant, leurs salaires, leurs avantages sociaux et leurs pensions sont le passif de tous les contribuables de la province. La rémunération et les avantages sociaux versés à de nombreux employés du secteur public sont plus élevés que ceux perçus par des personnes occupant des emplois similaires dans le secteur privé, qui doivent contribuer aux avantages du secteur public par le biais de leurs impôts.

Il est important que les membres des syndicats fassent partie de la solution lorsque le gouvernement met en œuvre des changements. Les membres des syndicats ont des points de vue bien définis sur les problèmes du système. Ils ont une vision opérationnelle qui devrait être mise à profit. Ils auront des vues précises sur la structure du système, le rôle de la direction dans les différentes parties des organisations, les domaines où l'efficacité peut être réalisée et même la manière dont les membres interviennent dans les décisions qui les concernent. Il est donc important que les gestionnaires du système s'engagent de manière proactive avec les syndicats du secteur public et les membres des syndicats au fur et à mesure de l'élaboration de ce plan.

²Un régime de retraite collectif à cotisations définies offre un meilleur rendement et une plus grande sécurité des pensions qu'un régime individuel à cotisations définies. Les retours sont généralement meilleurs, étant donné la grande base de ressources mises en commun et la plus grande stabilité du fonds.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Revoir les contrats syndicaux et la rémunération

Le gouvernement provincial, en collaboration avec les syndicats du secteur public, devrait élaborer un nouveau régime de rémunération. Voici les principaux éléments de cette présentation :

- pensions à convertir en un régime collectif à cotisations définies dans trois ans³;
- mesures visant à réduire la base salariale, telles que la semaine de quatre jours pour certains postes et la création de postes saisonniers ciblés sur les périodes de pointe de la demande;
- gel des salaires;
- autres modes de prestation de services;
- élaboration et promotion de politiques de travail à domicile.

Dans le cas où un règlement négocié n'est pas possible, le gouvernement provincial doit utiliser une législation qui sera efficace.

Se concentrer sur les services de base

Le gouvernement doit examiner d'un œil critique son approche actuelle afin de déterminer les services qu'il doit continuer à fournir, ceux qu'il peut interrompre et ceux, existants ou futurs, qui pourraient être offerts par le secteur privé ou le secteur à but non lucratif. De nombreux services offerts par le gouvernement peuvent être fournis d'une manière différente; certains peuvent être plus réactifs s'ils sont adaptés aux besoins locaux.

De nombreux services du gouvernement provincial pourraient être offerts par des entreprises du secteur privé et sans but lucratif de manière plus efficace et à moindre

³Au Royaume-Uni, après trois ans de travail de conception, une loi a été adoptée pour passer à des pensions collectives à cotisations définies. Cette formule permet d'obtenir des revenus de retraite bien meilleurs que ceux des régimes individuels à cotisations définies, mais elle est moins coûteuse que les régimes à prestations définies.

coût. Le transfert de certains services vers les secteurs privé et à but non lucratif pourrait créer de nouvelles entreprises, soutenir l'esprit d'entreprise, stimuler l'innovation et la diffusion des technologies, en plus de renforcer l'expertise. Cette expertise peut ensuite être exportée vers d'autres régions du Canada et du monde et contribuer à créer une base de marché plus large pour les entreprises locales.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Améliorer la prestation des services

Le gouvernement provincial devrait redéfinir son rôle dans l'économie, les services qu'il offre et la manière dont ces services sont fournis, en mettant l'accent sur l'accélération de l'adoption des nouvelles technologies. Les secteurs privé et à but non lucratif devraient fournir des services, le cas échéant.

Muskrat Falls

L'espace ne permet pas de passer en revue ce qui a mal tourné dans le projet Muskrat Falls. Le juge Richard Leblanc l'a fait dans un rapport en six volumes. Le concept de Muskrat Falls était peut-être valable, mais il a été très mal exécuté. La province doit apprendre de ces erreurs.

Le rapport de Leblanc souligne clairement les échecs du gouvernement provincial et de Nalcor dans la conception, la direction et la mise en œuvre de ce projet. Les représentants de Nalcor ont clairement induit en erreur la population de Terre-Neuve-et-Labrador; les personnes chargées de superviser et de gérer le projet n'avaient ni la capacité ni l'expérience pour le faire avec succès.

Pour citer le juge Leblanc (traduction libre) :⁴

Edmund Martin, Gilbert Bennett et l'équipe de gestion du projet ont souvent pris des mesures peu scrupuleuses pour obtenir la sanction du projet. Ils ont dissimulé des renseignements qui nuiraient à l'analyse de rentabilité présentée au public, à T.-N.-L. et au conseil d'administration de Nalcor. Il ne fait aucun doute que Nalcor, et en particulier Edmund Martin, doit être blâmée pour avoir intentionnellement omis de divulguer à T.-N.-L. des renseignements pertinents sur les coûts, le calendrier et les risques avant la sanction du projet.

Bien que la mise en valeur du fleuve Churchill soit essentielle à la croissance de l'économie verte, le résultat final du projet de Muskrat Falls pourrait entraîner une pauvreté énergétique importante pour les habitants de cette province. Les personnes à revenu fixe ou faible seront les plus durement touchées, à moins que des mesures d'atténuation ne soient mises en place.

Le modèle d'exploitation actuel de Nalcor Energy est coûteux et fait double emploi dans de nombreux domaines. La taille et la complexité de l'organisation ne reflètent pas la petite taille de la province.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Éliminer Nalcor Energy et la Oil and Gas Corporation.

Le gouvernement provincial devrait :

- éliminer Nalcor Energy et fusionner ses composantes au sein d'Hydro

⁴LeBlanc, Richard D. Muskrat Falls : A Misguided Project – Volume 1. Commission d'enquête sur le projet de Muskrat Falls, 2020 : p. 50.

Terre-Neuve-et-Labrador selon une approche progressive, notamment la fusion de la gestion de l'énergie, des ventes d'électricité, de la production et du transport;

- éliminer la Oil and Gas Corporation, fusionner ses activités d'exploration avec le gouvernement provincial et fusionner ses activités liées à la gestion des actifs pétroliers et gaziers et la Bull Arm Fabrication Corporation avec Hydro Terre-Neuve-et-Labrador;
 - mettre en place un nouveau conseil d'administration d'Hydro qui possède l'expérience globale et un mandat clair pour diriger la fusion des composantes et la transition d'Hydro Terre-Neuve-et-Labrador vers une entité privée;
 - s'assurer que les cadres supérieurs sont des professionnels chevronnés ayant une expérience pertinente en matière de restructuration organisationnelle;
 - lever des capitaux par les mesures suivantes :
 - proposer au secteur privé de posséder ou d'exploiter les actifs de transmission et de distribution;
 - proposer la vente des actifs de production insulaire au secteur privé;
 - vendre les participations du gouvernement provincial dans le secteur du pétrole et du gaz lorsque les prix du pétrole augmentent;
 - vendre le site de fabrication de Bull Arm Fabrication, qui appartient actuellement à la Oil and Gas Corporation;
 - affecter les sommes recueillies par la vente d'actifs électriques et pétroliers et gaziers à la réduction des tarifs, à la dette provinciale et au Fonds pour l'avenir;
 - revoir le rôle de la Régie des commissaires aux services publics et l'étendre à tous les aspects de la gestion de l'industrie électrique dans la province en ce qui concerne la consommation.
-

La Grande réinitialisation – Révolution industrielle 5.0 et transition vers une économie verte

Le défi du changement climatique est, à la base, un défi technologique visant à assurer la transition vers une énergie verte qui sera utilisée pour alimenter les nouvelles industries, ainsi que les industries existantes telles que l'acier, le ciment, les transports et les opérations pétrochimiques. Cela signifie que le monde est désormais confronté à une cinquième révolution industrielle : l'écologisation de l'économie⁵.

La province de Terre-Neuve-et-Labrador dispose d'atouts qui lui permettent d'être autosuffisante en matière d'énergie verte et de stimuler l'investissement et l'emploi dans le secteur de la fabrication et de la transformation verte et à faible émission de carbone. Au cours des 30 prochaines années, des billions de dollars du secteur privé seront disponibles à l'échelle mondiale pour transformer les systèmes énergétiques en abandonnant les combustibles fossiles. La province dispose de ressources viables en matière d'énergie renouvelable. De nouvelles technologies et méthodes doivent être développées, ainsi qu'une meilleure compréhension des coûts, des avantages et du « comment » d'une transition verte.

⁵La cinquième révolution industrielle est un terme inventé par l'équipe de relance économique du premier ministre. Il s'agit de la transformation de l'économie pour l'éloigner des combustibles fossiles. Certains incluent l'écologisation de l'économie dans la quatrième révolution industrielle, qui est liée à l'adaptation des technologies, notamment la robotique, l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique. L'équipe de relance économique du premier ministre estime qu'elles sont distinctes.

Électricité renouvelable

Les importants actifs électriques de la province, notamment le fleuve Churchill sous-exploité, peuvent contribuer à alimenter une nouvelle économie verte pour le Canada. L'ensemble du réseau du fleuve Churchill, notamment ses ressources développées et non développées, a une capacité d'environ 8 500 MW (environ 51 800 GWh) d'hydroélectricité propre par an. Cela représente environ cinq fois la demande actuelle d'électricité de tous les secteurs de la province. Le potentiel d'énergie éolienne de la province est largement inexploité.

Bien que le projet de Muskrat Falls ait grandement compromis la situation financière de la province, le projet produira probablement de l'énergie renouvelable pendant bien plus de 100 ans. Le projet terminé sera un atout, permettant à la province de tirer parti de l'énergie qu'il produit.

Le projet de Gull Island peut produire 2 250 MW (environ 11 900 GWh) d'énergie. Il s'agit d'une occasion importante et encore inexploitée.

En 2041, le contrat d'électricité entre la Churchill Falls (Labrador) Company et Hydro-Québec prend fin. Ces énormes ressources hydroélectriques peuvent être mises à disposition pour alimenter les industries existantes et nouvelles.

Parmi les autres possibilités importantes et respectueuses du climat, citons l'exploitation des minéraux verts, la fabrication verte, comme l'acier vert (acier produit sans combustibles fossiles), et la transformation du secteur des transports.

Le monde se tourne vers les énergies renouvelables sous de nombreuses formes, notamment l'hydroélectricité, l'éolien, le solaire et l'hydrogène, et cette province peut faire partie de la solution. L'hydrogène peut être produit à partir d'hydroélectricité ou d'autres sources d'énergie renouvelables, ou encore de gaz naturel avec piégeage du carbone. La province dispose d'une offre abondante des deux, et cette occasion doit être explorée dès maintenant.

L'hydrogène est l'élément le plus abondant dans l'univers. L'hydrogène va probablement transformer le marché mondial de l'énergie. Il peut être converti en

énergie à l'aide d'eau et d'électricité ou de gaz naturel, et son contenu énergétique est presque trois fois supérieur à celui de l'essence. L'hydrogène a de nombreuses applications, notamment la production d'électricité, le chauffage des bâtiments, l'alimentation des automobiles, l'alimentation des équipements lourds tels que les camions de transport ou les engins de terrassement, et l'alimentation des processus industriels tels que la fabrication.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de transition vers une économie verte

Le premier ministre devrait se faire le champion d'une stratégie globale de transition vers une économie verte sur 20 ans. Le financement de la transition vers une économie verte devrait provenir d'une partie des recettes de la taxe sur le carbone et du Fonds pour l'avenir. Dans cette stratégie, le gouvernement provincial devrait :

- fixer des objectifs, des échéances et des résultats mesurables;
- définir les éléments essentiels de l'approche globale, notamment les partenariats avec les gouvernements fédéral, provinciaux et autochtones, les organisations et communautés autochtones, les centres d'excellence universitaire, les investisseurs verts, les organisations non gouvernementales et d'autres experts;
- élaborer un ensemble coordonné de politiques pour accélérer le développement et l'adoption des technologies, cibler la formation et l'éducation sur les occasions du marché du travail et créer des mesures réglementaires plus favorables;
- présenter les ressources du fleuve Churchill comme une occasion unique, notamment Muskrat Falls, Gull Island et le contrat 2041 sur le cours supérieur du fleuve Churchill, et rechercher des partenaires du gouvernement fédéral et du secteur privé pour maximiser la valeur économique et son potentiel d'énergie renouvelable;
- dresser un inventaire des autres possibilités d'hydroélectricité dans l'île et au Labrador, ainsi que des possibilités d'énergie éolienne et d'autres énergies renouvelables dans la province;

- créer un centre d'excellence pour la transition vers une économie verte afin d'attirer l'expertise, d'établir des réseaux mondiaux, d'apprendre d'autres pays, de suivre les progrès et de cerner les lacunes et les occasions. Ce centre deviendrait un forum pour le leadership et le développement d'applications pratiques pour favoriser la transition économique;
 - conclure un plan d'action pour les énergies renouvelables, un plan d'action actualisé pour le changement climatique et un plan d'action pour le développement de l'hydrogène.
-

Transport à faibles émissions de carbone

Les véhicules électriques, notamment les véhicules électriques à pile à hydrogène, constituent la prochaine génération d'automobiles à usage personnel. Lorsqu'ils sont rechargés sur un réseau d'énergie propre ou alimentés par de l'hydrogène vert (produit à partir d'électricité renouvelable) ou de l'hydrogène bleu (produit à partir de gaz naturel dont les émissions de gaz à effet de serre [GES] sont captées et stockées sous terre), ces véhicules ne produisent quasiment aucune émission. De nombreux constructeurs automobiles prévoient de mettre fin à la production de véhicules à passagers traditionnels et un nombre encore plus important d'entre eux conçoivent des modèles électriques.

L'infrastructure de recharge des véhicules électriques commerciaux de niveau III (charge rapide) est essentielle pour l'adoption à long terme des véhicules électriques. Hydro Terre-Neuve-et-Labrador installera 14 stations de niveau III dans la province en 2021 et prévoit d'en installer au moins 19 autres. Il est peu probable que cela soit suffisant. Le cadre réglementaire actuel de la province crée des obstacles aux investissements du secteur privé dans l'infrastructure des véhicules électriques de niveau III.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Accélérer la transition vers le transport électrique

Le gouvernement provincial devrait accélérer la transition vers les véhicules électriques par ces moyens :

- adoption de modifications à l'« Electric Power Control Act » (loi sur la maîtrise de l'énergie électrique) afin de faciliter les investissements du secteur privé dans les infrastructures de recharge des véhicules électriques;
 - instauration d'un remboursement de la partie provinciale de la TVH pour les nouveaux véhicules électriques à batterie achetés dans la province;
 - adoption d'incitations fiscales à court terme pour que le secteur privé investisse dans des stations de recharge de niveau III.
-

Exploitation pétrolière et gazière à faibles émissions

L'industrie pétrolière et gazière est essentielle à l'avenir économique à long terme de Terre-Neuve-et-Labrador, alors que la province et le pays sont en transition vers une économie verte. Il est urgent de mettre en place une stratégie de transition vers une économie verte; une telle stratégie nécessite des fonds obtenus grâce à l'exploitation continue des ressources pétrolières et gazières de la province. En outre, les experts s'accordent à dire que le pétrole et le gaz resteront une source d'énergie essentielle pour les 40 à 50 prochaines années.

Cependant, les possibilités de nouveaux développements dans ce secteur sont limitées dans le temps, avec une fenêtre étroite pour la découverte et le développement. Même pour les découvertes et les développements actuels des réserves de pétrole, la fenêtre se referme rapidement.

Les ressources pétrolières et gazières de la province peuvent être exploitées à l'aide de procédés d'extraction à faibles émissions, et peuvent remplacer les combustibles fossiles plus polluants comme le charbon et le pétrole à fortes émissions produits dans d'autres parties du monde. Ces ressources pétrolières et gazières peuvent également faire partie de l'économie verte en produisant de l'hydrogène bleu, c'est-à-dire de l'hydrogène produit à partir de gaz naturel dont les émissions sont captées sur place et stockées en permanence sous terre.

La province doit agir rapidement pour relancer l'industrie pétrolière et gazière. Au cours des six prochains mois, le gouvernement provincial doit élaborer et mettre en œuvre un plan visant à aider les exploitants du secteur privé à rendre opérationnels tous les projets existants. Il doit immédiatement mettre en place un régime réglementaire efficace, réactif et compétitif pour encourager l'exploration et le développement. Le système actuel est lent et peu réactif en raison de l'incertitude du cadre réglementaire et des exigences locales en matière de prestations. L'approche de la

Les possibilités de nouveaux développements dans ce secteur sont limitées. Le temps est compté pour réaliser la valeur des vastes ressources pétrolières et gazières de la province.

province en matière d'exploitation pétrolière et gazière a entraîné une perte de valeur et de revenus.

Depuis 2016, les projets pétroliers, gaziers et miniers ne sont pas admissibles au crédit d'impôt à l'investissement pour la région de l'Atlantique. Comme des concurrents soutiennent de plus en plus ces secteurs, la province doit disposer d'un régime compétitif pour attirer les investissements. Avec un changement des règles fédérales, le crédit d'impôt à l'investissement pour la région de l'Atlantique pourrait être utilisé afin d'encourager les investissements verts dans le pétrole et le gaz à faible émission, ainsi que dans l'exploitation minière et la fabrication verte à Terre-Neuve-et-Labrador.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Encourager les activités pétrolières et gazières extracôtières à faible taux d'émission

Le gouvernement provincial devrait :

- revoir ses structures de redevances pétrolières et d'avantages locaux en 2021-2022 pour s'assurer qu'elles encouragent l'exploration et l'exploitation de nouvelles activités en mer, avec des objectifs de carboneutralité dans la mesure du possible;
 - demander au gouvernement fédéral de rétablir le crédit d'impôt à l'investissement pour la région de l'Atlantique pour les projets pétroliers en mer et pour les projets d'exploitation minière verte;
 - exiger la consultation des gouvernements et des organisations autochtones et des autres utilisateurs du milieu marin, tels que les organisations de pêche et les entreprises de transport maritime;
 - exiger la diversité en matière d'emploi, notamment pour garantir que les femmes et les personnes de divers genres, les populations autochtones et les personnes handicapées puissent accéder à des emplois bien rémunérés.
-

Les procédures gouvernementales lentes et laborieuses auxquelles sont confrontées les entreprises sont souvent appelées « lourdeurs administratives ». Personne ne suggère que les gouvernements doivent prendre des décisions dangereuses pour les personnes ou l'environnement, mais les gouvernements doivent prendre des décisions rapides. Le processus décisionnel du gouvernement provincial n'est pas compétitif par rapport aux autres régions du monde qui exploitent des actifs pétroliers et gaziers. La province doit supprimer les formalités administratives liées au développement dans tous les secteurs.

Le cadre réglementaire pour le pétrole et le gaz a ralenti les progrès, et la province n'a pas toujours été un bon partenaire. La gestion conjointe fédérale-provinciale de l'industrie a donné lieu à un régime réglementaire tentaculaire et lent qui n'a pas été aussi efficace que les modèles trouvés en Norvège et dans d'autres parties du monde.

À Terre-Neuve-et-Labrador, il peut s'écouler jusqu'à deux ans avant qu'une société d'exploration reçoive l'autorisation fédérale de mener un programme d'exploration à l'aide de navires sismiques et d'unités mobiles de forage en mer. Dans d'autres compétences, des processus similaires peuvent prendre moins de 90 jours. Des changements ont récemment été apportés, mais les procédures semblent rester lourdes.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Assurer une réglementation concurrentielle du pétrole et du gaz

Pour faire en sorte que le Canada et Terre-Neuve-et-Labrador aient une approche réglementaire compétitive par rapport au reste du monde, le gouvernement provincial devrait travailler avec le gouvernement fédéral pour :

- rationaliser les processus réglementaires pour améliorer les délais et adapter les approches réglementaires qui rendent Terre-Neuve-et-Labrador non compétitive;

- donner des directives à l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers pour que le développement de la zone extracôtière soit une fonction prioritaire et que la gestion extracôtière soit conforme aux principes qui sous-tendent l'Accord atlantique.
-

Soutenir et développer les industries existantes

Toutes les industries de la province doivent s'adapter à la nouvelle économie verte. Cela nécessitera un investissement considérable et des efforts ciblés de la part de tous les participants. L'écologie ne se limite pas à la réduction des émissions de gaz à effet de serre; elle implique également le développement durable.

Les ressources océaniques et terrestres de Terre-Neuve-et-Labrador ont été mal gérées⁶, et tous les acteurs – gouvernements, entreprises et citoyens – ont tendance à blâmer les autres, au lieu d'assumer la responsabilité des ressources qui appartiennent à la province et qui doivent être protégées pour les générations futures. La responsabilité de la gestion financière de la province a été mise de côté de la même manière. Il est temps de corriger cette façon de penser en traçant une voie responsable et durable.

La technologie comme catalyseur

Les changements technologiques transformationnels de la quatrième révolution industrielle se sont accélérés avec les gains de puissance de calcul dans les années 1980 et Internet dans les années 1990. Cette révolution se caractérise par l'apprentissage automatique, la robotique et l'intelligence artificielle. Elle englobe l'utilisation de technologies telles que la détection et télémétrie par ondes lumineuses

⁶Les populations de caribous des bois, par exemple, ont diminué de 98 % par rapport aux sommets atteints dans les années 1980. Il s'agit d'une ressource contrôlée par les provinces et d'un cas flagrant de mauvaise gestion. De même, l'écosystème océanique n'est pas bien compris et n'a pas été géré dans une optique de durabilité. La morue du Nord est en baisse de 98 % par rapport à son pic.

(LiDAR – Light Detection and Ranging) pour la cartographie topographique, la cartographie des risques d'inondation et la cartographie géoscientifique, l'équipement de pointe pour la transformation du poisson et le sciage, les systèmes technologiques pour les chasse-neige et les bateaux de pêche, les applications logicielles et le commerce électronique, les applications de connectivité avancées telles que Zoom, Webex, Teams et Facetime, les systèmes d'alarme, de température et de connectivité à domicile, et bien plus encore.

Le plus grand risque économique et fiscal pour Terre-Neuve-et-Labrador est de ne tenir aucun compte de ces avancées technologiques et de maintenir les structures économiques et du marché du travail existantes. La technologie peut faciliter la prestation de services publics tels que les soins de santé et l'éducation. Dans la mesure du possible, cette tâche devrait être confiée au secteur privé.

La technologie va entraîner un besoin de travailleurs qualifiés et d'emplois bien rémunérés dans des domaines tels que la résolution de problèmes, le développement de logiciels et la conception.

Il faut une formation professionnelle qui mette davantage l'accent sur les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM). Les compétences en STIM seront nécessaires à tous les futurs employés, quel que soit le secteur. Le système d'éducation de la maternelle à la 12^e année et les établissements d'enseignement postsecondaire publics et privés de la province doivent réagir.

Le secteur technologique de la province comprend les technologies océaniques, l'aérospatiale, la défense, la génétique, la conception de logiciels, l'apprentissage en ligne, l'intelligence artificielle, le développement de films et de vidéos et d'autres activités de recherche et développement. Il s'agit de créer des produits et des services qui sont déployés localement et exportés à l'échelle internationale. Le secteur technologique de la province employait

Le plus grand risque économique et fiscal pour Terre-Neuve-et-Labrador est de ne tenir aucun compte des avancées technologiques et de maintenir les structures économiques et du marché du travail existantes.

plus de 6 400 personnes et a contribué à près de 1,4 milliard de dollars d'activité économique en 2017.

Le secteur est soutenu par le Genetics Research Centre de l'Université Memorial, une série de centres d'incubation et des organisations industrielles solides telles que TechNL et OceansAdvance.

Le secteur technologique sera dominé par les petites entreprises. Il faut encourager les nouvelles entreprises en démarrage, qu'elles soient locales ou qu'elles s'installent dans la province.

L'accès à Internet haute vitesse et au réseau cellulaire est vital pour l'éducation, la croissance des entreprises, la communication, la sécurité publique, l'accès aux services essentiels et les possibilités d'emploi.

L'accès à large bande peut être étendu grâce à l'utilisation de technologies par satellite en orbite terrestre basse (LEO) et moyenne pour atteindre des zones où les coûts des infrastructures terrestres seraient élevés ou prohibitifs. Les satellites en orbite terrestre basse (LEO) et en orbite terrestre moyenne sont nettement moins chers que les satellites traditionnels. Ces technologies peuvent contribuer à résoudre les problèmes de capacité et de vitesse rencontrés dans la plupart des zones rurales.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Soutenir le secteur technologique

Le gouvernement provincial devrait :

- établir un incitatif fiscal de trois ans pour les petites entreprises en démarrage (ou pour les nouvelles entreprises qui s'installent dans la province). Si une entreprise quitte le marché dans les cinq ans, les crédits sont récupérés;
 - établir un partenariat avec le Genesis Centre, et éventuellement d'autres groupes, pour gérer le programme d'incitation fiscale pour les entreprises qui passent par leurs programmes d'incubation, et attirer des entreprises dans la province par le biais d'initiatives d'immigration d'investisseurs;
 - demander au gouvernement fédéral d'améliorer le financement des infrastructures pour les investissements dans la large bande haute vitesse, les satellites LEO et le réseau cellulaire.
-

Exploitation minière à faible émission de carbone

Le secteur minier de Terre-Neuve-et-Labrador est l'un des plus écologiques au monde en raison de sa dépendance à l'égard de l'hydroélectricité, et il peut devenir plus écologique. Par exemple, Iron Ore Company (IOC) a l'une des plus faibles empreintes carbone par tonne de production dans l'industrie mondiale du minerai de fer. L'usine de traitement de Vale à Long Harbour produit du nickel, du cuivre et du cobalt en utilisant l'hydroélectricité.

L'exploitation minière consomme beaucoup d'énergie. Les nouvelles industries auront besoin de nouvelles sources d'électricité, ce qui entraînera des investissements dans l'hydroélectricité et d'autres énergies renouvelables. Les installations existantes peuvent également être mises à niveau grâce à de nouveaux investissements.

La croissance du secteur minier nécessitera de saisir les occasions créées par l'économie verte et exigera des changements technologiques, de nouveaux

investissements dans l'infrastructure et des modifications aux structures réglementaires pour que la province demeure concurrentielle.

Le secteur minier est sous-développé et nombre de nos minéraux, notamment les minéraux de terres rares trouvés au Labrador, seront très demandés pour soutenir l'innovation technologique. Le gouvernement devrait accélérer les efforts dans les vastes régions inexplorées de notre province.

Dans le cadre des engagements d'émissions nettes de gaz à effet de serre nulles, les fabricants paieront probablement une prime pour les matières premières, telles que le minerai de fer, qui ont été extraites en produisant de faibles émissions.

La proximité des mines de la province avec des installations potentielles de production d'hydrogène offre une autre possibilité. L'hydrogène peut éventuellement être utilisé dans le bouletage du minerai de fer en tant que matière première ou comme carburant pour la conversion des équipements lourds au transport électrique à l'hydrogène. La possibilité de produire de l'acier vert devrait être activement explorée. Les fabricants d'acier pourraient par exemple s'installer à proximité de la ressource pour accéder à l'énergie verte.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Encourager l'exploitation minière à faible émission de carbone

Le gouvernement provincial devrait encourager l'exploration par :

- l'expansion des levés géoscientifiques aériens dans les zones prioritaires de Terre-Neuve-et-Labrador;
- l'augmentation du financement du Programme d'aide aux petites sociétés d'exploration minière;
- le début des travaux relatifs à l'information géotechnique avec le Québec, tel que prévu dans l'entente bilatérale de 2018 avec le Québec;

- la mise en œuvre d'un mécanisme d'actions de flux provincial de cinq pour cent pour attirer de nouveaux investissements.
-

Pêches durables

Un écosystème géré de manière durable, y compris les océans, est un principe de base d'une économie verte. À long terme, des pêches bien gérées peuvent soutenir l'économie rurale de Terre-Neuve-et-Labrador et faire vivre de nombreuses collectivités qui dépendent de la pêche depuis plus de 500 ans.

La pêche a beaucoup changé depuis le moratoire de 1992 sur la pêche à la morue. Du point de vue de l'emploi et de la durabilité rurale, elle n'est plus que l'ombre d'elle-même. Depuis vingt ans, l'industrie semble être dans une impasse quant à la manière d'aller de l'avant.

Les sciences halieutiques doivent être améliorées, et le gouvernement doit faire preuve de leadership. La province ne compte qu'une seule usine de transformation du poisson fonctionnant toute l'année. De nombreux stocks sont bien en dessous des niveaux historiques.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Se concentrer sur une gestion des pêches respectueuse de l'environnement

Le gouvernement provincial devrait élaborer une approche de la pêche respectueuse de l'environnement, en faisant notamment ce qui suit :

- reconstruire les pêches de la province au profit de la génération actuelle et des générations futures;
- créer une base solide pour les collectivités rurales en augmentant la transformation secondaire et à valeur ajoutée;

- élaborer des politiques qui affirment que la province est un gardien égal de ses ressources marines historiques et adjacentes, au profit des collectivités;
- travailler avec le gouvernement fédéral pour donner à l'Université Memorial (Marine Institute et Ocean Sciences Centre) le mandat de diriger la recherche en sciences halieutiques et les approches de gestion des pêches dans les eaux adjacentes de la province.

Le gouvernement provincial doit exiger que le gouvernement fédéral joue un rôle proactif et transparent dans la gestion des pêches, en se fondant sur la recherche et sur des principes environnementaux solides. Les droits historiques de cette province et les principes de contiguïté dans la gestion des ressources doivent être respectés par le gouvernement fédéral.

Aquaculture

L'aquaculture peut fournir des emplois pour aider à soutenir les collectivités rurales. La province a besoin d'un régime réglementaire adapté qui protège l'environnement, tout en permettant à l'industrie de se développer. Des efforts de marketing et de communication sont nécessaires pour aider les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador à comprendre les avantages économiques de l'industrie.

Au cours des 10 dernières années, par le biais de son Capital Equity Program [programme de capitaux propres], la province a fourni 22 millions de dollars à l'industrie aquacole. Compte tenu de la situation financière de la province et des nombreuses entreprises bien capitalisées que compte actuellement l'industrie, le gouvernement provincial devrait mettre fin à ses programmes de soutien financier à l'industrie.

Les relations entre les défenseurs de l'aquaculture et les défenseurs du saumon sauvage sont complexes et chargées d'émotion. De nombreux groupes de pêcheurs à la ligne souhaitent l'arrêt complet de l'aquaculture ou son transfert vers des sites terrestres. Des exploitants indiquent que le développement peut être entrepris d'une manière écologiquement durable. Une fois de plus, le cadre réglementaire existant et les utilisations conflictuelles conduisent à une impasse.

Le contexte réglementaire dans ce domaine, comme dans d'autres, est souvent peu compétitif et offre peu de soutien à l'industrie. Il est nécessaire d'améliorer la science pour mieux comprendre l'interaction entre le saumon d'élevage et le saumon sauvage et pour élaborer des stratégies d'atténuation. Une meilleure communication et une consultation significative avec les autres utilisateurs, tels que les pourvoyeurs et les pêcheurs à la ligne, sont également nécessaires pour trouver un terrain d'entente.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Faciliter une aquaculture économiquement et écologiquement durable

Le gouvernement provincial devrait :

- mettre fin à son Aquaculture Capital Equity Program [programme de capitaux propres dans l'aquaculture];
 - rationaliser les processus décisionnels réglementaires pour les permis d'aquaculture et les approbations de sites;
 - en partenariat avec le gouvernement fédéral et les exploitants aquacoles, améliorer la base de connaissances sur l'interaction entre le saumon sauvage et le saumon d'élevage et rechercher des méthodes pour réduire l'interaction des espèces;
 - exiger des aquaculteurs, des pêcheurs à la ligne et des pourvoyeurs qu'ils entreprennent l'évaluation des stocks des rivières adjacentes, y compris la collecte de données de base, ou y prennent part. Les exploitants aquacoles devraient financer la surveillance des rivières dans les zones adjacentes aux fermes piscicoles.
-

Foresterie

Il est possible de tirer davantage de valeur du secteur forestier en fournissant un soutien ciblé et en améliorant la production et la commercialisation des produits de bois d'œuvre de la province. Le secteur des produits forestiers comptait autrefois 11 producteurs de bois intégrés, 3 usines de papier journal et de nombreuses petites scieries artisanales. Seules trois scieries intégrées, une usine de papier journal et une poignée de petites scieries artisanales produisent encore, à des niveaux historiquement bas. Il existe un potentiel de croissance dans ce secteur, grâce à l'adoption de technologies et à un meilleur accès aux matières premières provenant de forêts gérées de manière durable.

Recommandations de l'équipe de relance économique du premier ministre : Promouvoir l'investissement dans la foresterie

Le gouvernement provincial devrait :

- promouvoir les possibilités d'investissement au niveau mondial et auprès des entrepreneurs locaux pour augmenter la production de bois, la fabrication à valeur ajoutée et les technologies de chauffage de substitution, telles que les biocarburants, les copeaux de bois et les granulés de bois;
 - investir dans la sylviculture et la gestion forestière en coordination avec le gouvernement fédéral dans le cadre de **l'engagement à planter deux milliards d'arbres**;
 - revoir le régime de redevances et de droits forestiers afin d'optimiser l'accès aux ressources forestières tout en maintenant la durabilité;
 - réaliser une analyse actualisée de l'approvisionnement en bois et une étude relative à la séquestration du carbone.
-

Tourisme

Le tourisme dispose d'un important potentiel de croissance. L'accès aérien adéquat a toujours été une préoccupation pour la province, et son amélioration doit être la priorité du gouvernement, après la pandémie, pour le secteur du tourisme. Se rendre dans la province en traversier devrait également être plus abordable. Les publicités exceptionnelles sont un gaspillage d'argent si les gens ne peuvent pas se rendre facilement dans la province.

Le secteur du tourisme est un secteur économique clé. Il fait la promotion de la culture, des arts, du patrimoine et de l'environnement naturel de la province. Le tourisme englobe des activités relevant de plusieurs secteurs de services, notamment la restauration et l'hébergement, ainsi que l'information, la culture et les loisirs.

Notre province est une belle province sublime, pleine de gens créatifs et accueillants. Le tourisme est une industrie mondiale qui nécessite des liaisons aériennes faciles et

abordables, des attractions de classe mondiale et des expériences authentiques. Le nombre de visiteurs a globalement plafonné pour Terre-Neuve-et-Labrador de 2016 à 2019, à un moment où le tourisme mondial a connu une croissance importante. Pour inverser cette tendance, il faudra un effort déterminé.

Certains progrès ont été réalisés pour améliorer l'accès aux transports aériens au cours des dernières années. La plupart de ces travaux ont maintenant été perdus à cause de la pandémie. Selon les prévisionnistes, il faudra peut-être attendre deux à cinq ans avant que les vacanciers ne cherchent à nouveau à se rendre dans d'autres régions du monde. Le gouvernement, l'industrie du tourisme et les administrations aéroportuaires doivent travailler énergiquement pour revenir à la situation antérieure de la province, puis étendre l'accès aérien.

De nombreuses collectivités sont confrontées au service fourni par les transporteurs aériens nationaux. Le service peut être supprimé en fonction du modèle de la compagnie aérienne, avec peu de considération pour les collectivités locales. Le transport aérien est un service essentiel. Le maire d'une ville dotée d'un aéroport, par exemple, s'est dit préoccupé par le récent renflouement d'Air Canada et par la dynamique de l'industrie, soulignant notamment qu'Air Canada a chassé les transporteurs régionaux en offrant des prix inférieurs puis est parti. Ce maire et d'autres ont exprimé leur soutien aux transporteurs aériens régionaux qui sont restés en place pendant la pandémie.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Dynamiser le tourisme et l'accès aérien

Le gouvernement provincial devrait :

- travailler avec l'industrie du tourisme pour élaborer une campagne de marketing qui fait la promotion de la province comme destination touristique à l'année;
- plaider auprès du gouvernement fédéral pour un financement continu afin de soutenir le tourisme et les autres petites entreprises touchées par la COVID-19;

- demander au gouvernement fédéral de mettre en œuvre de toute urgence un programme visant à rétablir un service aérien national et international hautement prioritaire dans la province. En collaboration avec les intervenants, le gouvernement provincial devrait publier une demande de propositions à l'attention des transporteurs pour qu'ils fournissent un accès pluriannuel et demander une exception à la Loi fédérale sur la concurrence et d'autres règlements fédéraux afin de protéger les services offerts par le nouveau venu.
-

Arts et culture

La communauté artistique est une composante importante de la culture et du secteur touristique de la province. L'industrie cinématographique est en pleine expansion; elle vient s'ajouter au secteur artistique solide, renforce l'expertise locale et favorise une plus grande visibilité de la province. Les artistes ont subi les effets négatifs de la COVID-19.

Les arts et la culture contribuent au développement économique communautaire en rassemblant les membres de la collectivité pour créer et utiliser des petites entreprises et des organisations à but non lucratif, et en attirant les touristes. Les arts contribuent également à développer les talents, l'innovation, l'adaptabilité et de nombreuses compétences nécessaires à la nouvelle économie.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Soutenir la communauté artistique

Le gouvernement provincial devrait :

- augmenter le financement proposé à la communauté artistique pour aider à son rétablissement après la COVID-19 et, à plus long terme, établir un cadre de soutien plus large.
-

Développement économique communautaire – Les collectivités au premier plan

L'approche du gouvernement provincial en matière de développement économique rural, à quelques exceptions près, s'est éloignée de la création directe d'emplois pour se concentrer sur les infrastructures, le marketing, les services d'information et les incitations financières.

Les modèles de développement économique rural qui ont réussi dans cette province ont mis l'accent sur les initiatives communautaires. Ce travail a souvent été mené par des dirigeants et des collectivités dynamiques qui comprennent les défis à relever et s'appuient sur leurs forces locales et régionales.

Parmi les exemples de réussite, citons l'administration portuaire d'Argentia, l'île Fogo, la région de Bonavista et la Labrador Fishermen's Union Shrimp Co-operative. Ces réussites en matière de développement ont été impulsées par les collectivités, puis soutenues activement par le gouvernement provincial et par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA).

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Soutenir le développement économique dirigé par la collectivité

Le gouvernement provincial devrait :

- continuer à soutenir et à encourager les initiatives locales de développement économique qui sont dirigées par la collectivité et qui s'appuient sur les forces locales et régionales.
-

La Grande réinitialisation – Le Pacte social recentré

On ne saurait trop insister sur le lien entre le développement social et le développement économique. La province ne peut connaître une forte croissance économique si tous ses systèmes n'œuvrent pas pour une société dynamique et socialement juste. Certains systèmes, comme les soins de santé et l'éducation, ont été développés dans les années 1960 et 1970, alors que la province avait une population jeune, des taux de natalité élevés et un faible niveau de technologie. À l'époque, les établissements traditionnels étaient la seule solution pour fournir des services.

Les temps ont changé. La province doit s'adapter aux réalités actuelles – nouvelles technologies et économie verte, vieillissement de la population et faible taux de natalité – et adapter ses systèmes en conséquence.

Le modèle de prestation des soins de santé de la province devra être plus réactif et s'appuyer sur les nouvelles technologies pour offrir des niveaux de service différents et améliorés. C'est urgent : malgré les dépenses les plus élevées par habitant en matière de soins de santé, Terre-Neuve-et-Labrador affiche des résultats parmi les plus médiocres du pays. Les systèmes et les processus doivent changer.

À mesure que la population de la province vieillira, la main-d'œuvre continuera de diminuer. Il n'est pas raisonnable d'attendre de la prochaine génération qu'elle finance des systèmes dépassés, coûteux et souvent caractérisés par de mauvais résultats. Avec le vieillissement de notre population, on attendra davantage de nos jeunes. Une main-d'œuvre moins nombreuse devra probablement financer ce système. Un changement est nécessaire pour éviter de leur imposer une charge déraisonnable.

La prochaine génération doit acquérir les compétences de base pour entrer sur le marché du travail et faire tourner l'économie. Toutefois, les résultats de la province de la maternelle à la 12^e année vont de la moyenne à moins de la moyenne.

Le gouvernement provincial consacre la plus grande proportion du PIB de toutes les provinces à l'enseignement postsecondaire (à égalité avec la Nouvelle-Écosse, soit 1,4 %).

Les résultats d'une grande partie des dépenses sociales de la province ne sont pas évalués, et le gouvernement a tendance à dépenser de l'argent avec peu ou pas d'évaluation des conséquences. Comme nous le soulignons dans les sections suivantes, une réinvention du système provincial est nécessaire, tant du point de vue opérationnel que social.

Les résultats de la province de la maternelle à la 12^e année vont de la moyenne à moins de la moyenne.

Le gouvernement provincial consacre la plus grande proportion du PIB de toutes les provinces à l'enseignement postsecondaire.

Développement du marché du travail

Un plan de développement du marché du travail réactif et ciblé est essentiel à la lumière des défis démographiques et des révolutions industrielles auxquels la province est confrontée.

Dans son rapport sur l'avenir de l'emploi, le Forum économique mondial prévoit que la création d'emplois liée à la technologie sera supérieure à l'érosion de l'emploi au cours

des cinq prochaines années. Les employés qui entrent sur le marché du travail devront posséder une foule de nouvelles compétences. Les employés actuels devront peut-être se recycler pour se préparer aux évolutions en matière d'emploi. Cette question revêt une importance particulière pour les travailleurs à faible revenu dont les perspectives de réemploi ou de réorientation professionnelle peuvent être limitées par des lacunes en matière de compétences ou un accès inégal aux services.

La transition de la main-d'œuvre nécessitera des investissements importants de la part des employeurs et des gouvernements. Les ententes sur le développement du marché du travail (EDMT) sont un programme financé par le gouvernement fédéral et exécuté par la province. Une grande partie de la formation actuellement financée par les EDMT vise des professions traditionnelles qui sont en déclin.

Les EDMT peuvent être mieux utilisées pour préparer la main-d'œuvre de la province à de nouvelles possibilités. Il est nécessaire de bien comprendre les besoins des employeurs, actuels et futurs.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Améliorer les compétences des travailleurs – EDMT -

En collaboration avec le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial devrait :

- donner la priorité aux programmes de financement de l'adaptation des travailleurs et commencer à recycler les travailleurs dans les secteurs prioritaires de l'économie;
 - inclure des microcrédits pour les travailleurs déplacés parmi les possibilités de perfectionnement des compétences financées;
 - améliorer les renseignements actuels sur le marché du travail afin de refléter l'évolution du marché du travail et les possibilités offertes par la technologie et l'économie verte.
-

Le système d'éducation de la maternelle à la 12^e année

L'un des aspects essentiels du pacte social est un système d'éducation sans faille, de l'école maternelle à l'apprentissage tout au long de la vie, en passant par la 12^e année et le postsecondaire. L'élément le plus fondamental est un enseignement de base pour les jeunes enfants de la province. Cela nécessite de recentrer le système de la maternelle à la 12^e année.

La faible population de la province devrait être un avantage. Avec près de 64 000 élèves de la maternelle à la 12^e année, la province devrait atteindre d'excellents niveaux de réussite, tout en s'adaptant aux besoins de chaque enfant. Les structures en place semblent toutefois incapables de s'adapter à la diminution des effectifs, à l'évolution des besoins des élèves, aux progrès technologiques et aux exigences actuelles en matière de compétences et de connaissances.

Si le nombre de jeunes qui abandonnent l'école a diminué depuis 2008-2009, 1 172 élèves ont abandonné leurs études en 2017-2018. Les perspectives pour les jeunes qui ne terminent pas leurs études secondaires sont limitées. Près de la moitié (48 %) des personnes de moins de 30 ans qui reçoivent des prestations de soutien du revenu n'ont pas obtenu de diplôme d'études secondaires ou d'équivalence d'études secondaires du programme de formation générale (FG).

Terre-Neuve-et-Labrador compte deux conseils scolaires : le Newfoundland and Labrador English School District (NLESD) et le Conseil scolaire francophone (CSF) – 259 écoles (100 en milieu urbain et 159 en milieu rural) et un nombre total d'élèves égal à 63 721 (en 2019-2020).

Sur les 259 écoles de la province, 45 comptent moins de 50 élèves et 22 écoles anglophones comptent 25 élèves ou moins. Cela inclut 3 écoles sans aucun élève et 11 écoles comptant entre 1 et 10 élèves.

En 2018, le Groupe de travail du premier ministre sur l'amélioration du rendement scolaire a formulé 82 recommandations dans son rapport « **Now is the Time** ». Les recommandations portaient sur les mathématiques, la lecture et l'inclusion scolaire.

Le ministère de l'Éducation indique que 80 % des recommandations et des mesures ont été mis en œuvre ou sont en grande partie en cours, avec l'ajout de 42 millions de dollars de nouveaux fonds depuis 2018. Plutôt que d'examiner d'un œil critique la meilleure façon de dépenser les fonds existants, de nouveaux financements ont été accordés pour combler les lacunes.

Le défi résidera dans la manière dont la mise en œuvre des recommandations sera mesurée et évaluée par rapport à l'investissement supplémentaire. Bien que le nombre d'élèves n'ait jamais été aussi faible, des postes d'enseignants et autres ont été ajoutés, pour un coût annuel de plus de 22 millions de dollars, sans qu'il soit possible de déterminer si ces postes sont alloués au mieux pour atteindre les résultats des élèves.

Bien que le nombre d'élèves n'ait jamais été aussi faible, des postes d'enseignants et autres ont été ajoutés, pour un coût annuel de plus de 22 millions de dollars, sans qu'il soit possible de déterminer si tous les postes sont alloués au mieux pour atteindre les résultats des élèves.

Actuellement, la gestion est répartie entre le ministère de l'Éducation et les deux conseils scolaires. L'effectif important du personnel qui n'est pas dans la salle de classe, mais au niveau des conseils, est une source de préoccupation, en particulier compte tenu du modeste nombre d'élèves dans la province. De plus, la structure administrative actuelle, dans laquelle les gestionnaires font partie du syndicat, est inhabituelle et ne favorise pas une supervision et un contrôle responsables.

Les recommandations relatives à l'éducation de la maternelle à la 12^e année sont urgentes et devraient être mises en œuvre dans les six mois. Toute économie réalisée en mettant fin à la structure du conseil scolaire doit être appliquée au système scolaire.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Améliorer les compétences – Améliorer la réussite des élèves de la maternelle à la 12^e année

Le gouvernement provincial devrait :

- évaluer le système d'éducation pour repérer les lacunes actuelles en matière d'éducation liées à l'évolution du marché du travail et à la nouvelle économie;
 - adapter le programme scolaire pour mieux préparer les enfants à l'économie technologique avancée et leur fournir les compétences nécessaires en mathématiques, en sciences, en lecture et en informatique, et promouvoir l'apprentissage autogéré et l'esprit d'entreprise;
 - formaliser une approche permettant aux partenaires communautaires de travailler avec les jeunes afin d'offrir un cadre éducatif de substitution aux jeunes de 16 à 19 ans qui éprouvent des difficultés dans la salle de classe traditionnelle;
 - mieux utiliser la technologie pour compléter les options d'apprentissage.
-

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Améliorer les compétences – Rationaliser la structure administrative de la maternelle à la 12^e année

Le gouvernement provincial devrait :

- rationaliser la structure administrative en éliminant les deux conseils scolaires dans le but de dépenser moins en gestion et de réinvestir cet argent directement au niveau des écoles;
- confier la gestion des programmes au ministère de l'Éducation et adopter un modèle de services partagés pour les RH, les TI, la paye, l'entretien, etc.;
- s'assurer que les directions d'école, les directions adjointes et les autres membres du personnel de supervision ne sont pas membres de la Newfoundland and Labrador Teachers' Association (NLTA);
- dissoudre les conseils scolaires bénévoles et les remplacer par un seul conseil consultatif scolaire provincial bénévole. Ce conseil provincial sera relié aux conseils consultatifs d'école existants afin d'établir un lien plus étroit entre les parents, les familles et les collectivités et le système scolaire pour améliorer la collaboration et la responsabilisation;

- modifier les heures d'ouverture et de fermeture des écoles pour passer à une journée de huit heures pour les enseignants afin qu'ils puissent utiliser une partie du temps non consacré à l'enseignement pendant la journée de travail pour leur perfectionnement professionnel et la collaboration;
 - renforcer les approches de partenariat avec les gouvernements, les organisations et les communautés autochtones afin de garantir des programmes d'études et des approches scolaires adaptés à la culture de tous les enfants pour promouvoir la compréhension et la réconciliation.
-

Formation des enseignants

La faculté d'Éducation de l'Université Memorial doit s'assurer que ses diplômés savent comment enseigner les matières de base. Les experts et les parents indiquent que les nouveaux spécialistes en lecture et en mathématiques ajoutés en réponse à « **Now is the Time** » étaient nécessaires, car les enseignants de la maternelle à la 6^e année ne sortent plus de l'Université Memorial avec les compétences adéquates pour enseigner ces matières.

Actuellement, les nouveaux diplômés qui enseignent dans les classes primaires et élémentaires ont besoin d'un perfectionnement professionnel de la part du système scolaire sur la façon d'enseigner les mathématiques, la lecture et les compétences informatiques. Un diplôme en éducation de l'Université Memorial ne confère pas cette compétence à tous les diplômés. Ce sont des compétences de base que tous les enseignants devraient posséder.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Améliorer les compétences – Renforcer la faculté d'Éducation de l'Université Memorial

L'Université Memorial et le ministère de l'Éducation devraient :

- embaucher un expert indépendant pour procéder à un examen du programme d'études et des normes d'obtention du diplôme de la faculté d'Éducation de l'Université Memorial afin de s'assurer que tous les nouveaux enseignants de la maternelle à la 6^e année peuvent enseigner les mathématiques, la lecture, la technologie de base et les compétences informatiques.
-

L'enseignement postsecondaire au service de la technologie et de la transition écologique

L'Université Memorial et le College of the North Atlantic (CNA) peuvent devenir des chefs de file mondiaux de l'économie verte. Cela devrait être une aspiration du système d'éducation de Terre-Neuve-et-Labrador.

La province accorde un niveau élevé de subventions à l'Université Memorial et au CNA et maintient les frais de scolarité à un niveau bas. Compte tenu de la situation financière de la province, il faut se pencher sur le coût du système d'enseignement postsecondaire. Alors qu'une révision de l'enseignement postsecondaire a été annoncée en mars 2019, la tâche de l'équipe de relance économique du premier ministre est de formuler des recommandations pour assurer la transition de l'économie de la province dans un contexte financier difficile.

Bien que personne ne puisse contester la valeur de l'enseignement postsecondaire en tant que moteur économique et déterminant social de la santé, le niveau actuel d'investissement de Terre-Neuve-et-Labrador dans ses établissements d'enseignement postsecondaire n'est pas viable. À titre d'exemple, des gains d'efficacité immédiats pourraient être réalisés en regroupant les trois écoles de sciences infirmières de la province en une seule.

Le fait d'être connue comme l'université la moins chère du Canada laisse entendre qu'elle est de moindre qualité. En fait, rien n'est plus faux. L'Université Memorial pourrait obtenir des résultats identiques ou meilleurs si le financement de l'enseignement postsecondaire provenait d'autres sources.

L'Université Memorial et le CNA doivent envisager de nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage. Si certains travaux ont été réalisés dans ce domaine, la COVID-19 a montré les immenses capacités et possibilités liées à l'enseignement à distance. Les établissements d'enseignement postsecondaire du monde entier ont été contraints de repenser la mise en œuvre des programmes. Les microcrédits et l'apprentissage en ligne sont désormais la norme. L'apprentissage du futur ne nécessitera pas toujours une infrastructure physique intense.

Les étudiants de Terre-Neuve-et-Labrador ont accès à des programmes complets d'aide financière aux étudiants. L'endettement moyen des étudiants de l'enseignement postsecondaire dans la province était d'environ 14 900 \$ pour 2018-2019, comparativement à une moyenne canadienne d'environ 28 000 \$. Cela s'explique en partie par le faible niveau des frais de scolarité, mais aussi par le fait que l'aide provinciale est accordée sous la forme d'une subvention plutôt que d'un prêt. Tout en envisageant différents modèles de financement, il sera important de continuer à veiller à ce que l'enseignement postsecondaire reste abordable pour les étudiants issus de familles à revenu faible ou modeste.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Améliorer les compétences – Apporter de la cohérence à la formation en soins infirmiers

Le gouvernement provincial devrait créer une école des sciences infirmières pour la province.

L'argent qui sera dépensé par le secteur privé dans le cadre de la transition de l'économie de la province constituera une occasion importante pour ses établissements

d'enseignement. L'Université Memorial et le CNA doivent créer un centre d'excellence axé sur la transition écologique. Cela permettra aux établissements d'attirer l'expertise et les talents, de développer des réseaux mondiaux, de s'associer à d'autres établissements, d'apprendre des autres pays et de repérer les lacunes et les occasions qui se présentent.

Il s'agit d'une occasion de propulser l'Université Memorial et le CNA à l'avant-scène nationale et internationale.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Améliorer les compétences – Établir un centre d'excellence en technologie verte

L'Université Memorial et le CNA devraient créer un centre d'excellence en technologie verte, comprenant des chaires de recherche en :

- production d'énergie;
- activités océaniques et marines;
- développement et adoption de technologies;
- informatique et intelligence artificielle;
- développement des entreprises.

Les sources de financement des chaires de recherche pourraient inclure le Fonds pour l'avenir de la province, des organismes de financement nationaux, les établissements eux-mêmes et le secteur privé.

Pour permettre les changements nécessaires au renforcement du système d'enseignement postsecondaire de la province et à l'amélioration de la gouvernance, la législation qui soutient ces établissements doit être modernisée.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Améliorer les compétences – Mettre à jour la « College Act » (loi sur les collèges)

Le gouvernement provincial devrait modifier la « College Act » de 1996 pour :

- s'assurer que le conseil d'administration a le pouvoir d'engager le président;
 - permettre au conseil des gouverneurs de nommer son propre président après une procédure de sélection appropriée et indépendante;
 - retirer au ministre la possibilité de passer outre les décisions du conseil d'administration en ce qui concerne les programmes d'études et la politique administrative;
 - améliorer les rapports sur la responsabilité publique conformément à l'autonomie accrue du conseil d'administration.
-

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Améliorer les compétences – Mettre à jour la « Memorial University Act » et augmenter l'autonomie

Le gouvernement provincial devrait :

- régler les enjeux de la « Memorial University Act » liés à la taille, la composition et la nomination des membres du conseil d'administration et son autonomie;
- examiner les autres domaines de la loi en ce qui concerne l'autonomie et la modernisation;
- fournir au conseil d'administration le pouvoir d'embaucher le président;
- réviser les rapports de reddition des comptes et la budgétisation en fonction de l'autonomie accrue du conseil;

- effectuer les modifications nécessaires afin de permettre à l'Université Memorial d'être entièrement autonome en ce qui concerne l'établissement des frais de scolarité;
 - veiller à ce que le programme provincial d'aide aux étudiants tienne compte des frais de scolarité réels afin de rendre les études postsecondaires plus abordables pour les étudiants issus de familles à revenu faible ou modeste.
-

Soins et options de logement pour les personnes âgées

Compte tenu du vieillissement de la population de Terre-Neuve-et-Labrador, l'amélioration des soins aux personnes âgées est une priorité immédiate. Les personnes âgées doivent avoir accès à des options de logement et de soins abordables adaptés à leurs besoins, notamment le soutien à domicile et d'autres formes d'aide pour leur permettre de rester indépendantes. Dans plusieurs cas, les personnes âgées ne sont souvent pas en mesure d'accéder à ces options dans leur collectivité. Nombre d'entre elles pourraient vivre de manière relativement indépendante si on leur procurait un soutien modeste. Au lieu de cela, elles se retrouvent à l'extérieur de leur collectivité et leur qualité de vie est diminuée, à grands frais de l'État, et souvent contre leur volonté.

La société compte à son actif de nombreux exemples d'institutionnalisation de personnes qui ont besoin de soutien et de soins. Les orphelinats et les institutions pour personnes handicapées sont des pans de l'histoire de la province causant maintenant un préjudice non seulement aux personnes qui ont vécu directement dans ces milieux, mais aussi à la société dans son ensemble. L'approche actuelle du vieillissement reflète cette période. On se doit de trouver des solutions créatives et mieux adaptées.

Le vieillissement est médicalisé. Autrement dit, il est considéré comme étant une maladie ou un trouble médical. Il en résulte une prescription excessive de médicaments, une utilisation inappropriée de moyens de contention chimiques et physiques, une surutilisation de l'alitement et des hospitalisations plus nombreuses et plus longues, entraînant ainsi un risque accru d'infection, une perte de mobilité et, au bout du compte, une institutionnalisation inutile dans un établissement de soins de

longue durée. Cette situation est coûteuse et entraîne une diminution de la qualité de vie.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Améliorer les options en matière de soins et de logement pour les personnes âgées

Le gouvernement provincial devrait :

- instaurer un moratoire sur la construction de nouveaux établissements de soins de longue durée et déterminer la bonne composition et le bon nombre d'options en matière de soins et de logement pour les personnes âgées, notamment en aidant les personnes à faible revenu à conserver leur résidence principale et à bénéficier d'une assistance flexible pour rester à domicile;
 - mieux intégrer les tendances démographiques, en particulier le vieillissement de la population, dans la planification de tous les ministères, organismes et commissions du gouvernement;
 - élaborer une stratégie de vieillissement en santé plus élargie en partenariat avec les collectivités. Le travail devrait être guidé par la philosophie des collectivités amies des aînés;
 - établir les priorités des investissements dans le cadre de la Stratégie nationale du logement et de l'entente bilatérale sur le logement conclue avec le gouvernement fédéral afin de garantir que les nouveaux logements abordables et la modernisation des logements répondent aux besoins futurs en fonction des tendances démographiques.
-

Santé et soins de santé

En novembre 2020, le gouvernement provincial a lancé Health Accord NL (accord sur les soins de santé de T.-N.-L.), une équipe dirigée par la D^{re} Pat Parfrey et Sœur

Elizabeth Davis visant la refonte du système de soins de santé de la province. Le mandat de l'équipe comprend la mise en place d'un accord décennal sur les soins de santé dont les objectifs à court, moyen et long terme visent l'amélioration des soins de santé. L'équipe a déjà souligné le coût élevé du système de soins de santé de la province et ses résultats médiocres.

Les soins de santé constituent la plus grande dépense de Terre-Neuve-et-Labrador. Selon les données recueillies en 2017, Terre-Neuve-et-Labrador dépense plus par habitant pour les soins de santé que toute autre province du Canada, soit 6 443 dollars par personne (la moyenne canadienne étant de 5 196 dollars). Le budget 2020 prévoit des dépenses de la province de plus de trois milliards de dollars en soins de santé en 2020-2021 (comparativement à 1,85 milliard de dollars en 2004-2005), soit 37,7 pour cent des dépenses totales.

Malgré la forte augmentation des dépenses, le rendement du système de santé et les résultats en matière de santé sont demeurés, en majeure partie, inchangés. Les indicateurs et les résultats en matière de santé de Terre-Neuve-et-Labrador sont généralement parmi les pires enregistrés au Canada.

Les indicateurs et les résultats en matière de santé de Terre-Neuve-et-Labrador sont généralement parmi les pires enregistrés au Canada.

L'équipe Health Accord NL s'apprête à formuler des recommandations précises sur la transition à un système de soins de santé efficient et efficace. Le montant total affecté aux dépenses de santé est déterminé par le gouvernement provincial et les niveaux de dépenses actuels sans cesse croissants ne peuvent être maintenus.

Comme il est indiqué dans le plan financier, l'équipe de relance économique du premier ministre recommande une réduction annuelle de 4,15 pour cent pendant six ans des subventions de fonctionnement octroyées aux régies de la santé, et l'équipe Health Accord NL est la mieux placée pour en assurer la mise en œuvre.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Fournir des soins de santé plus efficaces

Le gouvernement provincial devrait :

- examiner la structure actuelle et regrouper les quatre régions régionales de la santé en une seule;
 - élargir l'utilisation de la télésanté et de la médecine à distance et adopter de nouvelles technologies et de nouveaux systèmes informatiques, en mettant l'accent sur l'excellence de la prestation de services.
-

Le filet de sécurité sociale actuel

Une véritable relance économique doit aller de pair avec la lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et la mise en place d'un solide filet de sécurité sociale. De nombreux succès ont été réalisés dans ce domaine; le nombre de personnes qui reçoivent des prestations de soutien du revenu dans la province a diminué de près de 70 pour cent depuis 1996 et le pourcentage de personnes vivant dans la pauvreté est passé de 19 pour cent à 13 pour cent en 2018.

Le travail du gouvernement provincial qui vise à réduire la pauvreté n'est pas terminé. En outre, une nouvelle priorité tout aussi importante se dessine à mesure que l'économie se métamorphose, tant sur le plan technologique que de l'économie verte. Compte tenu de la complexité des changements démographiques, il est devenu essentiel de préparer les jeunes pour la relève. Ils doivent posséder les meilleures compétences possible en technologie, en mathématiques et en sciences. Ils devront être le moteur de la nouvelle économie. En fin de compte, ils devront être plus agiles et plus productifs que ce que l'on exigeait des deux dernières générations. La province doit veiller à ce que le système fournisse l'éducation de base nécessaire pour favoriser une économie verte et technologiquement avancée.

Les programmes sociaux doivent avant tout être réactifs et encourager la participation active des citoyens dans l'économie et la société. Ils ne doivent pas marginaliser les citoyens ni les empêcher de s'épanouir. Le filet de sécurité de la province a entraîné, peut-être malgré lui, une forte dépendance à l'égard des programmes sociaux.

Les transferts aux particuliers, notamment l'assurance-emploi, le soutien du revenu et le supplément de revenu garanti, constituent une partie importante du filet de sécurité sociale. La province de Terre-Neuve-et-Labrador affiche le plus faible ratio d'autosuffisance économique de toutes les provinces. Cela signifie qu'elle compte particulièrement sur les transferts aux particuliers; 20,1 cents de chaque dollar de revenu personnel provient des transferts des gouvernements fédéral et provincial.

Les programmes sociaux et les prestations sociales, notamment l'aide au revenu et les avantages fournis par l'intermédiaire du système d'impôt sur le revenu, doivent être

examinés sur le plan de leur efficacité générale, des coûts et de leur impact sur le marché du travail.

Les organismes communautaires sans but lucratif jouent un rôle important dans la prestation du filet de sécurité sociale de la province. Ces organisations fournissent de nombreux services essentiels, en particulier aux personnes qui sont constamment exclues de la fourniture des services généraux, notamment les sans-abri, les personnes en toxicomanie active et celles qui entrent et qui sortent du système de justice pénale. La méthode de financement des organismes communautaires par le gouvernement, le grand nombre d'organismes et le manque de coordination entre eux posent toutefois des problèmes importants.

Un examen interne mené en 2016-2017 a révélé que le gouvernement provincial finance plus de 2 700 organismes à but non lucratif. Tous ces organismes ne font pas partie du secteur social; certains sont axés sur le tourisme, les arts, le sport, le développement économique, etc. Quelques-uns ont reçu un financement provenant de six ministères différents. Bien que cette situation reflétait en partie l'esprit d'innovation des organismes et leur volonté de respecter les mandats de plusieurs ministères à la fois, elle met en évidence des complexités et des inefficacités inutiles.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Renforcer le filet de sécurité sociale

Le gouvernement provincial devrait :

- modifier les programmes afin d'éliminer les facteurs qui empêchent les gens de saisir des chances d'emploi lorsqu'elles se présentent;
 - réviser les programmes de financement en mettant l'accent sur le partenariat avec les organismes communautaires afin de s'assurer de fournir des programmes et des services qui soient adaptés de façon efficace et efficiente aux besoins réels et changeants, et dont les résultats sont mesurables.
-

Immigration

De nombreuses entreprises technologiques, ainsi que d'autres secteurs de l'économie, sont à court de main-d'œuvre. L'immigration représente l'un des moyens parmi ceux qui permettent à la province d'accroître sa population, d'attirer des travailleurs qualifiés pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre, d'accueillir de nouvelles idées et de créer de nouveaux secteurs.

L'engagement de 2017 du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador qui visait à augmenter les objectifs en matière d'immigration à 1 700 résidents permanents annuellement d'ici 2022 a été dépassé en 2019 alors que 1 849 résidents permanents sont débarqués dans la province. Un nouvel objectif annuel de 2 500 résidents permanents d'ici 2022 a été fixé en février 2020.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Soutenir l'immigration et la rétention

Le gouvernement provincial devrait :

- adapter les programmes d'immigration afin de cibler les personnes qui font preuve d'un niveau élevé de compétences en technologie, en mathématiques, en informatique et dans d'autres domaines de connaissances nécessaires pour faire prospérer l'économie verte;
 - élaborer des programmes réactifs et fondés sur des preuves pour promouvoir la province de Terre-Neuve-et-Labrador à l'échelle mondiale afin d'améliorer l'attraction, y compris des programmes d'incitation fiscale pour les nouvelles entreprises et des listes annuelles de professions à forte demande;
 - élaborer un plan pour remédier aux faibles taux de rétention des immigrants;
 - en collaboration avec des intervenants et des groupes de lutte contre le racisme, élaborer un plan d'action contre le racisme et en faveur de l'inclusion doté d'une importante composante en matière d'éducation communautaire.
-

La Grande réinitialisation - Le plan d'amélioration financière

Les défis financiers de Terre-Neuve-et-Labrador exigent la mise sur pied d'un plan de relance ciblé et immédiat. Les dépenses élevées, ainsi que les déficits et le niveau d'endettement importants du gouvernement provincial ne sont pas viables.

Si la dette continue de s'alourdir, la province risque de perdre des services publics et de subir de massives suppressions d'emploi dans tout le secteur public, ce qui sera exacerbé si les taux d'intérêt devaient augmenter.

En revanche, le gouvernement provincial est en mesure de gérer les actifs de manière plus professionnelle. Le gouvernement provincial doit agir et montrer qu'il veille à ses finances. Cela permettra d'inspirer la confiance, de stabiliser ou d'augmenter les cotes de crédit, et faire baisser les taux d'intérêt. Si, grâce à la réorganisation des actifs, la province utilise les recettes pour réduire sa dette, le coût du service de la dette, qui est actuellement la deuxième dépense la plus élevée, diminuera.

La province compte de nombreux actifs qui pourraient procurer un meilleur rapport qualité-prix s'ils étaient confiés à de nouveaux propriétaires. La vente de certains actifs pour créer un Fonds pour l'avenir facilitera la transition de la province vers une économie verte, stimulera la croissance économique et diminuera sa dette. Le Fonds pour l'avenir ne peut être utilisé qu'à deux fins : réduire la dette et financer la transition écologique.

Grâce à un plan de mise en œuvre réfléchi, équilibré et bien élaboré, cette province devrait réussir à faire concurrence dans un marché mondial où des milliards de dollars de capitaux du secteur privé sont à l'heure actuelle réorientés vers des projets et des technologies écologiques et la création d'un forum d'expertise.

Le plan qui suit propose une combinaison d'augmentations de l'imposition et de réductions de dépenses qui permettrait à Terre-Neuve-et-Labrador de parvenir à

équilibrer son budget d'ici six ans. Bien que l'année 2021 servira principalement à la planification, notre analyse est faite sur la supposition que certaines modifications seront apportées au cours du prochain exercice (2021-2022).

Le tableau ci-dessous, qui tient compte des hypothèses présentées par l'équipe de relance économique du premier ministre et des résultats de la collaboration avec le ministère des Finances, indique les prévisions économiques et fiscales du « scénario de base ». Celui-ci donne une idée de l'ampleur du déficit possible de la province pour les six prochaines années.

Récapitulation des modifications du régime fiscal proposées (en millions de dollars)

Année	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total
Différence des recettes fiscales annuelles	155,8	320,1	289,1	274	271,6	259,8	1 570,3
Nouvelles taxes ¹ et mesures proposées	-	114,0	114,0	114,0	114,0	114,0	570
Réduction des dépenses annuelles	76,5	424,5	571,9	719,4	866,5	894,5	3 553,2
Total des nouvelles mesures	232,2	858,5	975	1 107,4	1 252,1	1 268,4	5 693,6
Réduction de la charge de la dette ²	3,5	25,1	49,9	78,5	(111,2)	149,2	417,5
Déficit sans le plan	(1 369,9)	(1 384,3)	(1 340,9)	(1 293,1)	(1 241,9)	(639,5)	(7 269,6)
(Déficit) ou excédent annuel avec le plan d'action	(1 134,2)	(500,6)	(316)	(107,2)	121,4	778	(1 158,6)

¹ Les nouvelles mesures fiscales comprennent les droits de succession, l'impôt sur les dons, l'impôt sur la fortune, l'impôt sur le deuxième ménage, etc.

²Cela ne comprend pas la réduction notable de la dette et des dépenses de financement dont disposera la province lorsque les actifs seront réorganisés et que le produit servira à réduire la dette et à investir dans une économie verte.

Ce tableau ne comprend pas les contributions au Fonds pour l'avenir.

Source : ministère des Finances; l'équipe de relance économique du premier ministre

L'impôt sur le revenu des particuliers et les taxes de vente étaient les deux principales sources de revenus de Terre-Neuve-et-Labrador en 2019-2020. Malgré la hausse des

taux d'imposition du revenu des particuliers en 2016, les taux actuels pour chaque tranche d'imposition (à l'exception de la tranche la moins élevée) sont inférieurs à ce qu'ils étaient au début des années 2000. Les taux d'imposition sur le revenu des particuliers dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador se situent à peu près dans la moyenne par rapport aux autres provinces.

En 2018, environ 36 pour cent des contribuables de Terre-Neuve-et-Labrador n'ont pas payé d'impôt provincial. Cinquante pour cent des contribuables ont payé plus de 96 pour cent du total de l'impôt sur le revenu des particuliers perçu. Moins de sept pour cent des contribuables avaient un revenu imposable supérieur à 100 000 dollars et ont payé plus de 40 pour cent de la recette fiscale sur le revenu des particuliers de la province. Cela indique qu'un petit nombre de personnes paie une forte proportion de l'impôt sur le revenu des particuliers dans la province.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Augmenter les recettes par des hausses d'impôts modestes

Le gouvernement provincial devrait :

- augmenter tous les taux d'imposition sur le revenu des particuliers d'un point de pourcentage et adopter des crédits d'impôt pour le groupe à plus faible revenu afin de compenser cette hausse;
 - augmenter l'imposition sur le revenu des sociétés de deux points de pourcentage;
 - augmenter la TVH d'un point de pourcentage et envisager d'élargir l'assiette;
 - augmenter la taxe sur l'essence de 1,5 cent par litre;
 - augmenter la taxe sur les salaires de 0,5 point de pourcentage;
 - augmenter la taxe sur le tabac de 5,5 cents par cigarette;
 - augmenter les frais et les amendes de 15 pour cent.
-

Impôts sur la fortune

Les impôts sur la fortune et les successions suscitent le débat au Canada. Aucune province canadienne ne prélève d'impôt sur les successions. Selon l'équipe de relance économique du premier ministre, aucune province n'impose d'impôt sur la fortune. Le Bureau du directeur parlementaire du budget du Canada indique qu'un impôt de 1 pour cent sur la fortune nette des 13 800 familles les plus riches du Canada pourrait rapporter 5,6 milliards de dollars. Le Bureau ne donne aucun détail quant au niveau pour chaque province.

Des pays comme la Norvège, l'Argentine, l'Espagne et la Suisse prélèvent un impôt sur la fortune. Dans le discours du Trône de septembre 2020, le gouvernement canadien a déclaré qu'il allait « déterminer d'autres moyens de créer de nouvelles taxes pour l'extrême inégalité de la richesse. »

Bien qu'aucune province ne prélève un impôt sur les successions, Terre-Neuve-et-Labrador, comme d'autres provinces, a déjà mis en place une structure pour administrer et percevoir des frais d'homologation pour les testaments. Les frais d'homologation dans la province sont peu élevés et ne visent qu'à couvrir le coût de la prestation du service, plutôt que d'agir en tant que source de revenus, comme c'est le cas dans d'autres provinces.

Terre-Neuve-et-Labrador semble être la seule province du pays à ne pas avoir d'impôt foncier au palier provincial⁷. Dans cette province, de nombreuses personnes habitent, et possèdent même des propriétés secondaires dans des zones non incorporées et ne paient donc pas d'impôts fonciers. Dans de nombreux cas, les services (notamment le déneigement) y sont fournis sans frais pour les propriétaires. Le comité indépendant de révision de l'impôt de 2018 a recommandé au gouvernement d'envisager l'ajout d'un impôt foncier provincial similaire à celui des autres provinces.

Un certain nombre de provinces imposent des taxes supplémentaires sur les véhicules coûteux ou lourds de transport des voyageurs pour générer des recettes et prélever une

⁷ Comité indépendant de révision de l'impôt. Rapport sur la révision de l'impôt. Comité indépendant de révision de l'impôt de Terre-Neuve-et-Labrador, 2018.

taxe sur les véhicules à fortes émissions. Le taux de la taxe de vente sur les automobiles de la Colombie-Britannique augmente par paliers de sept à vingt pour cent pour les véhicules neufs d'une valeur supérieure à 150 000 dollars. À l'heure actuelle, Terre-Neuve-et-Labrador n'a pas de taxe progressive sur les véhicules ni de frais d'immatriculation. Une taxe plus élevée sur les véhicules de transport de passagers de plus d'une certaine valeur, et une taxe de vente moins élevée, voire temporairement réduite à zéro, sur les véhicules électriques, pourraient encourager l'utilisation de véhicules électriques et à faibles émissions, tout en permettant de générer des recettes.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Mettre sur pied des mesures fiscales d'imposition sur la fortune et de prélèvement d'un impôt foncier

Le gouvernement provincial devrait :

- travailler avec le gouvernement fédéral et les autres provinces et territoires afin de mettre en place des mesures d'imposition annuelle sur la fortune de 1 pour cent sur les richesses dépassant 10 millions de dollars ou un seuil convenu;
- augmenter les frais d'homologation sur les successions d'une valeur de 1 million de dollars à 50 000 dollars, les autres catégories étant augmentées proportionnellement. Il s'agit d'une mesure provisoire qui permet d'étudier la création d'un impôt sur les successions en coopération avec le gouvernement fédéral et les autres provinces et territoires;
- mettre en place une taxe de luxe sur les véhicules haut de gamme; les véhicules électriques et à hydrogène en seraient exemptés;
- mettre en place un impôt sur les dons pour le transfert de tous les types de biens d'une valeur à hauteur de 10 000 dollars;
- établir une taxe minimale applicable à toutes les résidences situées à l'extérieur des municipalités incorporées. Cette mesure fiscale devrait être élaborée en consultation avec les gouvernements municipaux et ce nouveau revenu devrait faire partie de l'examen législatif municipal périodique;

- mettre en place un cadre d'imposition pour les résidences secondaires et de vacances d'une valeur de 100 000 dollars ou plus, appartenant à des particuliers en plus de leur résidence principale, où qu'elles se trouvent;
 - instaurer une taxe progressive sur tous les transferts fonciers, par exemple 0,25 pour cent jusqu'à une valeur de 300 000 dollars, 0,35 pour cent sur une valeur de 300 001 dollars à 600 000 dollars, et 0,5 pour cent pour les propriétés de plus de 600 000 dollars.
-

Réduction des dépenses

La réduction des dépenses est la principale composante de la réduction du déficit budgétaire. Tous les ministères et les entités du gouvernement seront soumis à des rajustements budgétaires et à des évaluations de leurs programmes. Les dirigeants de toutes les entreprises verront leur rémunération liée à l'atteinte de toute modification d'une culture organisationnelle afin d'encourager une gestion prudente qui respecte une enveloppe fiscale équilibrée. Chacun devra repenser la façon de faire des affaires. Ces rajustements budgétaires proposés reposent sur l'hypothèse qu'il n'y aura aucune augmentation des dépenses. Les pressions inflationnistes devront être absorbées dans le cadre du budget prévu.

Au cours des dernières années, les principaux ministères du gouvernement ont fait l'objet de nombreuses mesures de réduction des coûts que d'autres entités provinciales évitées. Pour cette raison, nous proposons que ces prochaines réductions effectuées dans les principaux ministères soient moins élevées que celles imposées à de nombreuses autres entités. Des économies plus importantes seront réalisées grâce à un remaniement fondamental de la façon dont le gouvernement mène ses activités.

Le conseil d'administration de l'Université Memorial et le conseil d'administration du College of the North Atlantic se verront accorder une plus grande autonomie, mais ils seront davantage tenus responsables au titre de la réinitialisation de la gouvernance proposée. Une réduction des subventions est proposée pour les deux institutions.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Réduire les dépenses

Le gouvernement provincial devrait :

- réduire ses dépenses de base de cinq pour cent, sans aucune augmentation prévue pendant six ans;
 - réduire les subventions de fonctionnement octroyées à l'Université Memorial et au College of the North Atlantic de cinq pour cent par année sur six ans, pour une réduction totale de 30 pour cent;
 - réduire les subventions de fonctionnement octroyées aux régions régionales de la santé de 4,15 pour cent par année sur une période de six ans, pour une réduction totale de 25 pour cent;
 - réduire les coûts administratifs du système de la maternelle à la 12^e année et affecter ces fonds supplémentaires à la salle de classe afin de soutenir l'enseignement des mathématiques, de la technologie, des sciences et de l'informatique, et de promouvoir l'esprit d'entreprise;
 - réduire de deux pour cent les subventions de fonctionnement accordées à l'aide juridique et au logement dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador;
 - réduire de 20 pour cent les subventions de fonctionnement accordées à d'autres organismes gouvernementaux.
-

Reconfiguration du portefeuille d'actifs de la province

La situation financière exige que le gouvernement provincial envisage toutes les possibilités de collecte de fonds. La reconfiguration de son portefeuille d'actifs est opportune et nécessaire. Le produit de la vente d'actifs devrait servir à réduire la dette de la province et à financer la transition vers l'économie verte. La nouvelle responsabilité opérationnelle crée de nouvelles occasions d'entrepreneuriat pour la province, ce qui est essentiel à la création d'emplois et au développement du secteur privé à grande échelle. Les actifs de la province peuvent et doivent être mieux utilisés pour réduire le fardeau de la dette et financer la transition vers une économie verte.

Les fonds obtenus par la vente d'actifs ne doivent pas servir à compenser les charges de fonctionnement normales du gouvernement. Ils ne doivent être utilisés que pour rembourser la dette ou pour grossir le Fonds pour l'avenir.

Les gouvernements de partout au Canada ont exploré la vente de secteurs d'activité et de biens qui n'exigent plus la responsabilité du gouvernement pour que le service continue d'être offert. Dans de nombreux cas, et compte tenu de la rapidité du développement technologique, le maintien de la propriété du gouvernement constitue un obstacle à la croissance, à la diffusion de la technologie et aux approches plus novatrices en matière de prestation de services. De nombreux services traditionnellement fournis par le gouvernement devraient être transférés au secteur privé et à des organismes à but non lucratif.

L'objectif de la vente d'actifs vise à réduire les coûts et à fournir de meilleurs services et résultats aux citoyens. Elle sert également à rééquilibrer le secteur public et le secteur privé. Le secteur public de la province occupe une trop grande importance. Ses salaires élevés, ses avantages sociaux et ses prestations de retraite sont en fin de compte une taxe qui s'applique à ceux qui ne font pas partie de la fonction publique et aux jeunes qui constituent la main-d'œuvre de demain.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Reconfigurer le portefeuille d'actifs de la province

Le gouvernement provincial devrait :

- regrouper et vendre la totalité ou la majorité des intérêts ou créer une concession à long terme dans son système de véhicules à moteur et d'enregistrement des actes notariés;
- réviser la législation en vue d'exiger que toutes les terres non enregistrées soient enregistrées dans un délai de huit ans. Après cette période, toutes les terres non enregistrées seront remises à la Couronne;

- vendre la totalité ou la majorité des intérêts de la Société des alcools de Terre-Neuve-et-Labrador, et examiner la façon dont le gouvernement provincial prélève des taxes sur l'alcool;
 - vendre la station de ski Marble Mountain et les biens qui y sont liés.
-

Demande de modifications du financement fédéral

La péréquation est une formule qui utilise des données économiques et fiscales. Elle est conçue pour réduire les écarts de capacité de prélèvement fiscal par habitant afin que tous les Canadiens aient accès à des programmes sociaux équitables. Elle ne tient pas compte des différences de dépenses nécessaires ou des variations du coût des services publics dans des provinces en particulier. La formule de péréquation est généralement mise à jour tous les cinq ans; elle a été récemment renouvelée en 2019. La province de Terre-Neuve-et-Labrador n'a reçu aucun paiement de péréquation depuis 2007-2008. Elle a constamment demandé que le programme soit remanié.

Le système de péréquation pose certains problèmes. La formule actuelle utilisée pour calculer les paiements désavantage Terre-Neuve-et-Labrador par rapport aux autres provinces, surtout en raison du traitement des revenus provenant des ressources naturelles. Ces flux de rentrées sont temporaires et seront en partie utilisés par les générations futures. Citons parmi les autres problèmes l'importance disproportionnée accordée aux grandes provinces, notamment l'Ontario et le Québec, dans l'établissement des plafonds de paiement, ainsi que le manque de sensibilité pour des circonstances changeantes, notamment le vieillissement des populations et le coût de la prestation des services. La formule de la péréquation devra être réexaminée⁸.

⁸ Mintz, Jack M. « Fairness for Newfoundland and Labrador: It Starts with Equalization. » Schroeder Policy Group, 4 octobre 2019.

Recommandation de l'équipe de relance économique du premier ministre : Plaider en faveur de la modification des programmes de transfert fédéraux

Le gouvernement provincial devrait continuer à explorer ce qui suit avec le gouvernement fédéral et les autres provinces :

- la possibilité d'établir une nouvelle convention de prêts fédérale institutionnelle qui remplacerait le programme d'achat d'obligations provinciales de la Banque du Canada, afin de permettre aux gouvernements provinciaux d'emprunter des obligations à 10 et 30 ans aux taux d'emprunt du gouvernement fédéral;
 - modifier le programme de péréquation afin de supprimer les revenus provenant des ressources non renouvelables du plafond de la capacité fiscale;
 - modifier l'approche par habitant du programme de stabilisation financière ainsi que les seuils de baisse des revenus non liés aux ressources, et réexaminer la façon dont les revenus liés aux ressources sont traités;
 - remanier le Transfert canadien en matière de santé de manière à prévoir un pourcentage plus élevé des dépenses provinciales et des territoires en soins de santé.
-

Conclusion

Terre-Neuve-et-Labrador est confrontée à une crise financière et on doit remédier à la situation immédiatement. Une action décisive **immédiate** prise par le gouvernement provincial et la population de la province est la seule façon d'assurer un avenir stable dans le meilleur intérêt des habitants de Terre-Neuve-et-Labrador.

Avec de la détermination et de la volonté, la province sera en meilleure position financière d'ici six ans. La province a déjà connu des situations difficiles par le passé; elle a toujours réussi à se tirer d'affaire. Elle vit actuellement une autre situation où la politique des partis et les intérêts personnels doivent être mis de côté.

Nous sommes confrontés à des questions essentielles et leurs réponses détermineront au bout du compte la voie à suivre. **Que se passera-t-il lorsque la province ne pourra plus faire d'emprunts? Qu'advient-il si les taux d'intérêt augmentent, que le gouvernement est à court d'argent et qu'il doit rapidement interrompre les services?** Question tout aussi importante : **Quelle dette au total est-il raisonnable de transmettre aux enfants et aux petits-enfants de la province?**

Voilà des questions auxquelles l'équipe de relance économique du premier ministre a dû faire face lors de l'élaboration de ce plan. Notre conclusion est que la dette sera bientôt impossible à combler et qu'il n'est pas raisonnable de léguer des niveaux d'endettement élevés à nos enfants. Si nous n'agissons pas maintenant, nous risquons d'accélérer l'exode de nos plus jeunes et plus brillantes personnes et d'empêcher la spirale descendante de l'économie et de la province.

Le plan décrit dans le présent document met l'accent sur une gestion raisonnable et prudente des finances de la province au cours des six prochaines années ainsi que sur une nouvelle approche à plus long terme en matière de développement économique. Le plan prévoit une croissance de l'économie à plus long terme tout en permettant au gouvernement d'ajuster ses dépenses.

Le gouvernement provincial doit revoir ses stratégies et se préparer à devenir un leader au Canada et dans le monde entier. L'équipe a examiné les grands points stratégiques qui ont paralysé la province et l'empêchent d'agir. Le présent rapport ne portait pas sur le niveau des programmes individuels. Ce travail a été effectué à maintes reprises et nous connaissons déjà les secteurs qui doivent être remaniés.

Tous les paliers de gouvernement, les syndicats et le secteur privé devront travailler ensemble pour transformer l'économie. Les gouvernements provinciaux et fédéral doivent s'associer pour respecter les engagements du Canada en matière de changements climatiques et collaborer en formant un véritable partenariat avec les gouvernements et les organisations autochtones. La collaboration permettra à la province de regrouper ses actifs et de rechercher des partenaires pour les développer davantage.

Rien de tout cela ne sera possible si nous n'acceptons pas notre situation financière et si nous ne sommes pas prêts à modifier notre approche en matière de gouvernance et de responsabilité dans les systèmes publics, à but non lucratif et privés.